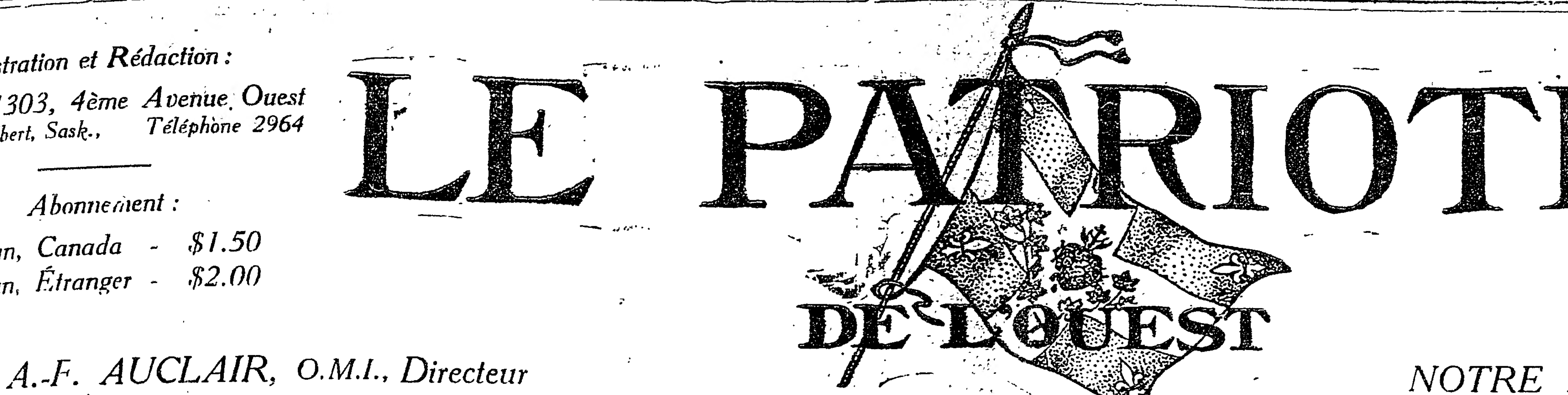
8ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK. MERCREDI 10 AVRIL 1918 — No. 5

Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

L'honorable Martin et la question des langues

La bataille autour de l'école continue. Chaque semaine nous apporte une attaque ou une riposte nouvelle. Depuis la grande offensive de février dernier, le duel d'artillerie se poursuit des deux côtés avec plus ou moins d'intensité. A la suite du rapport Foght qui propose toute une révolution dans notre système scolaire, et dont on parlera longtemps, nous avons eu le manifeste du comité exécutif de la *School Trustees Association*, produit du fanatisme le plus pur, et voici qu'aujourd'hui il nous faut enregistrer le geste de l'honorable Martin, qui a cru devoir intervenir dans le débat pour remettre les choses au point.

C'est devant la convention des instituteurs de la province, à Saskatoon, que le ministre de l'Education a parlé. A noter que l'année dernière, en pareille occasion, il avait eu à s'élever énergiquement contre "les discours des démagogues, des extrémistes et des fanatiques" qui constituent le pire obstacle à l'avancement de l'éducation. C'était en réponse à M. J. F. Bryant, président de la commission scolaire de Régina, qui avait cru pouvoir se servir de la question scolaire pour faire une violente sortie contre le gouvernement. Depuis un an, la fortune des armes a favorisé M. Bryant et l'on sait qu'il est aujourd'hui président de la *School Trustees Association*. Comme tel, il a droit à certains égards. Aussi M. Martin s'est-il contenté de combattre les idées de la faction dont il est le chef sans faire aucune allusion à sa personne. Sur plus d'un point, le discours du premier ministre réfute indirectement, mais péremptoirement, le manifeste haineux publié il y a deux semaines, et, d'une façon générale, tout le programme scolaire que nous réprouvons.

Ainsi nos bons orangistes se sont toujours alarmés du péril que constituent dans la province tous ces "foreigners" arriérés, pour qui l'instruction est chose inexistante et qui refusent de former des districts scolaires. Or M. Martin nous apprend que sur cent-quatre districts scolaires que le gouvernement a dû ériger lui-même, quarante-huit renfermaient une population exclusivement de langue anglaise!

L'assistance scolaire, un autre objet de scandale pour M. Bryant et consorts, n'est pas non plus inférieure à celle des autres provinces, quand on met en ligne de compte les conditions locales exceptionnelles.

A propos de la question des langues, le ministre de l'Education s'est élevé avec force contre certains journaux qui ont représenté les écoles de la Saskatchewan sous un jour absolument faux. Il n'a pas craint de dire clairement sa façon de penser à la presse de Toronto et aux gens de l'Ontario, sa province d'origine.

M. Martin a déclaré que la Saskatchewan ne connaît pas le système bilingue. C'est une chose qui ne doit pas nous surprendre outre mesure. Dans le milieu où nous vivons, le bilinguisme est un mot terrible qu'aucun politicien ne s'aviserait de prononcer, si ce n'est pour le condamner; autant dire qu'il est synonyme de déloyauté.

Le ministre n'a pas parlé du cours primaire en français que nous accorde la loi. Cependant il le reconnaît implicitement, puisque, mentionnant le nombre d'écoles où l'on enseigne une autre langue, il a soin de spécifier: 224 en comprenant le français; 150 en excluant les écoles françaises. Plus loin, il attire l'attention sur le fait que 150 *écoles seulement* profitent de l'heure par jour qui leur est concédée pour l'enseignement d'une langue étrangère: les 74 écoles où le français est enseigné sont donc bien placées dans une catégorie spéciale.

Mais il n'existe pas une seule école où l'anglais ne soit enseigné, —et c'est le point que M. Martin tient à mettre en évidence, pour répondre aux critiques injustes si fréquemment répétées.

Au sujet des écoles privées, qui sont bien moins nombreuses qu'on se l'imagine, puisqu'il n'y en a que cinquante environ, le ministre de l'Education condamne les écoles mennonites, qui ne sont d'ailleurs pas des écoles, mais il loue hautement les écoles catholiques allemandes établies dans le district de Humboldt.

Assurément, nous ne serions pas justifiable d'accabler d'éloges notre premier ministre pour le discours qu'il a prononcé à la convention des instituteurs. Nous ne l'avons, d'ailleurs, jamais considéré comme le champion des minorités de la Saskatchewan. S'il représentait exactement nos vues sur la question scolaire, il aurait subi lui-même un échec, puisque les délégués ont adopté la fameuse résolution —toujours la même—demandant que l'enseignement de toute langue autre que l'anglais soit interdit pendant les heures de classe.

Mais il nous semble que dans la grande bataille livrée autour de l'école, M. Martin vient de montrer une fois de plus qu'il est pour la modération contre la fanatisme. Pure habileté de politicien, dira-t-on. Vraisemblablement, oui. Il n'y a pas de doute que les prochaines élections provinciales se feront sur la question scolaire. La campagne est déjà commencée et l'on peut être sûr qu'elle se poursuivra avec vigueur jusqu'à la veille du scrutin. Le chef du gouvernement croit, avec raison, qu'il peut tenir tête à l'opposition ameutée contre lui en maintenant sa politique actuelle. Tout imparfait qu'il soit, son programme nous agrée, comparé à celui de l'autre camp.

Contre l'oisiveté

Le gouvernement vient d'adopter un ordre en conseil pour supprimer l'oisiveté. Tout individu mâle, à l'exception de ceux au-dessous de 16 ans et au-dessus de 60, des infirmes, des étudiants et des personnes temporairement sans emploi, devront être engagés régulièrement dans quelque occupation utile. Toute violation à cet ordre entraînera une amende n'excédant pas cent piastres, ou, à défaut de paiement, à un emprisonnement avec travaux forcés n'excédant pas six mois.

SIMPLES NOTES

Qui est responsable des troubles de Québec? Qui a organisé le complot? Qui en profite? Graves questions sur lesquelles la lumière commence déjà à se faire, dénonçant l'action d'agents provocateurs. C'est une répétition de l'affaire des dynamitards de Montréal.

* * *

Dans une ville quelconque il est toujours facile de trouver une cinquantaine de voyous pour commencer le tapage et attirer les curieux. Pourquoi serait-ce plus étonnant à Québec qu'ailleurs? Cela s'est vu plusieurs fois avant la guerre et depuis, notamment à Ottawa, à Calgary, à Vancouver à Winnipeg, à Sidney, à London, et jusque dans la sainte ville de Toronto.

* * *

Dans les bonnes villes paisibles de Montréal et de Québec, ces échauffourées ne pouvaient surgir toutes seules: il a fallu se servir d'agents provocateurs et l'on s'en est servi.

* * *

Pour Montréal, la preuve officielle est faite: "Ti-Noir" Desjardins, l'agent même du gouvernement était le promoteur et le chef de bande. Pour Québec, ça viendra aussi puisqu'on est déjà sur la piste. M. Laurier en a témoigné à la Chambre. Le maire de Québec donne la même version à l'enquête qui vient de commencer. Ceux qui ont organisé les troubles étaient des étrangers. Que la lumière se fasse!

* * *

En France, Malvy et ses complices ont eu beau jeu aux aussi, pour un temps. Ils suscitaient l'émeute dans l'armée, comme nos policiers fédéraux l'ont fait ici dans la population civile. La différence c'est que Malvy est inculpé de trahison, mais que notre ministère de la justice fournit avec l'argent du pays un cautionnement pour sauver son homme de la prison. Tout est bon dès lors qu'il s'agit de calomnier Québec.

* *

Québec s'est parfaitement soumis à la loi militaire; il l'a fait par pur devoir malgré sa répugnance pour une loi qu'il trouve inopportune et nuisible. Cela ne faisait pas l'affaire des fanatiques. Il fallait discréditer Québec quand même et l'on a fait surgir ces malheureuses affaires au moment voulu.

* * *

La presse s'en est emparé aussitôt avec un concert de hurlements qui a duré une semaine. Tout cela pour que le gouvernement se fasse donner mandat par l'opinion publique surchauffée d'entreprendre quoique ce soit contre la province la plus canadienne. Les méthodes boches sont bien partout les mêmes.

* * *

Oui, souhaitons le triomphe du droit, de la justice et de la civilisation contre la barbarie.

C'est un voeu qui embrasse l'évacuation de la France, de la Belgique, de la Pologne... et aussi du Canada, de tous les boches qui l'oppriment.

* * *

Mais voici une chose dont les journaux qui déblatèrent contre Québec n'ont pas encore parlé: est-ce vrai que dans une province voisine de nous 500 à 600 Anglais se sont réfugiés dans les bois pour échapper à la conscription et que 4 hommes de la police provinciale envoyés pour faire des arrestations ont été assassinés? On le dit pourtant.

* * *

D'ailleurs rappelons ici quelques faits:

1o L'enrégistrement dans l'Ontario a été manifestement inférieur à celui de Québec. Conclusion, l'Ontario violait la loi de conscription pendant que Québec l'observait. Mort à Québec!

2o L'Ontario en fait d'exemptions en a demandé plusieurs milliers de plus que Québec. Mort à Québec!

3o Dans Québec les autorités militaires en ont appelé de 20.000 exemptions sur un total de 89.595; mais dans l'Ontario elles n'en ont appelé que de 10.000 sur un total de 96,197. Mort à Québec!

4o Dans Québec il devait y avoir 124,343 sujets conscriptibles; le total enregistré est de 117,104, c'est-à-dire qu'il y a dans la province, 7,239 déserteurs. Dans l'Ontario, il devait y avoir 153,066 conscrits, le total enregistré est de 125.750 c'est-à-dire qu'il y a dans Ontario 27,316 déserteurs, quatre fois plus que chez le voisin. Encore une fois mort à Québec!

Voilà comment ces gens-là cherchent à détourner l'attention! C'est simple comme bonjour.

* * *

Ces malheureuses échauffourées nous font beaucoup de tort dans les provinces anglaises, mais de grâce, sachons remettre les choses au point et ne soyons point les dupes de nos pires ennemis; ne rejetons le blâme que sur les vrais coupables. C'est un peu trop simpliste, et surtout beaucoup trop injuste et odieux, de crier comme eux: c'est la faute à Bourassa!

* * *

Pour calmer la foule on a dû faire appel à Armand Lavergne, le même que nos bons Anglais accusent de sédition à coeur de jour, sans s'apercevoir de toute l'inconséquence dans leur aveuglement et leurs préjugés que souligne ce simple fait.

LA CONSCRIPTION POUR L'IRLANDE

Hier, à la Chambre des Communes, le premier ministre Lloyd George a annoncé que la conscription serait applquée à l'Irlande et que l'âge militaire serait élevé jusqu'à 50 ans. Il a fait une peinture très noire de la situation sur le front ouest, disant qu'au début de leur offensive, les Allemands avaient un nombre de soldats à peu près égal à celui de tous les Alliés de l'Entente. En présence du grave péril qui menace la nation, a-t-il dit, il faut s'imposer d'extrêmes sacrifices.

M. Lloyd George a déclaré qu'un parlement dans lequel l'Irlande était représentée et qui avait engagé le pays dans la guerre à l'unanimité ne pouvait exclure l'Irlande de la conscription. Le caractère du conflit dans lequel la nation se trouve engagée, a-t-il ajouté, est aussi irlandais qu'anglais.

Cette déclaration a soulevé le tumulte parmi les députés irlandais qui ont violemment interrompu le premier ministre. L'un d'eux est allé jusqu'à s'écrier: "C'est une déclaration de guerre contre l'Irlande!"

Les événements de Québec devant la Chambre

Une séance mouvementée qui dure toute la nuit.—D'après Sir Wilfrid Laurier, les troubles sont l'oeuvre d'une association secrète se rattachant à celle des dynamitards de Montréal.—La conscription ne vaut rien pour les Canadiens français qui ont trop de sang celtique dans les veines.—Un ordre en conseil arbitraire.—Sir Robert Borden avoue qu'il est impossible de trouver des hommes respectables dans la province de Québec pour faire exécuter la loi.—Le gouvernement est décidé à réprimer vigoureusement toute insurrection et à faire règner partout la paix du roi.

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 8 avril

Les événements de Québec ont donné lieu, vendredi, à une séance excessivement mouvementée qui s'est prolongée toute la nuit jusqu'à quatre heures du matin. Les galleries étaient bondées de spectateurs et spectatrices. Des deux côtés de la Chambre partaient de fréquents applaudissements ou des interruptions. On se serait cru au temps de la discussion de la fameuse loi du service militaire.

Au début de la séance, le premier ministre dépose sur la table un ordre en conseil qui prescrit des règlements rigoureux pour la suppression de toute émeute à l'avenir. En cas de désordres, l'autorité militaire pourra se substituer d'elle-même à l'autorité civile.

Le colonel Currie déclare que tout le pays attend une discussion libre et franche sur la situation militaire au Canada. Il blâme le gouvernement pour la façon dont il a mis en vigueur la loi du service militaire. Il demande pourquoi Bourassa n'est pas en prison et son journal supprimé.

L'opinion de M. Laurier

Sir Wilfrid Laurier a prononcé un important discours et n'a pas craint de s'engager à fond.

Depuis quarante ans, dit-il, il est le représentant au Parlement de la circonscription dans laquelle s'est produite l'émeute. Il connait bien la population, et il n'y en a pas, dans tout le Canada, de plus paisible et de plus soumise aux lois. Ce sont des gens sensés, sensibles à toute injustice et sensibles à tout acte généreux. Ces désordres sont si contraires aux habitudes de Québec-Est, qu'il a fait une enquête sur leur origine.

En rappelant l'historique des débuts des troubles, J. Laurier se trouve à parler des deux policiers Bélanger et Eventurel qui arrêtèrent le jeune Mercier.

"Ce Bélanger, dit-il, jouit à Québec du renom dont jouissait Barrabas à Jérusalem. Il a été la plus grande partie de sa vie garçon de bar. Il y a quelques années, il a eu une licence de taverne, mais elle lui a été enlevée, et pour cause. Tel est l'homme chargé de mettre la loi en vigueur à Québec" (Honte! sur les bancs de l'opposition.)

Quant à Eventurel, il est de bonne famille mais s'est dégradé et n'est plus considéré comme un citoyen respectable. "Et voilà l'un des officiers, continue M. Laurier, à qui le gouvernement a confié le soin de faire observer la loi!"

L'oeuvre d'une association secrète

La conclusion de l'enquête du chef de l'opposition est que toute l'affaire est l'oeuvre d'une association secrète quelconque. Son origine n'est pas à Québec, les chefs ne sont pas des hommes de Québec. "Je suis sous l'impression, dit M. Laurier, que c'est la même bande qui tenta de terroriser la ville de Montréal l'hiver dernier. Cette bande était composée de la lie de Montréal, d'une lie comme on peut en trouver dans toute grande ville."

L'orateur rappelle les exploits de la bande des soi-disant dynamitards, dont deux étaient des prisonniers relâchés par le ministère de la Justice. L'un s'est suicidé pour éviter d'être arrêté. Un autre était un détective à l'emploi du ministère de la Justice. Il a été démontré que ce dernier, nommé Desjardins, a été l'instigateur des troubles à Montréal. Il est maintenant en liberté sous un cautionnement de $10,000 fourni par le ministère de la Justice. M. Laurier en est venu à la conclusion que la même bande de Montréal est responsable des troubles de Québec parce que les mêmes placards affichés à Montréal, l'été dernier, ont été apposés dans le quartier Saint-Roch.

Pourquoi Laurier a été contre la conscription

Le chef de l'opposition declare qu'il a rompu avec Bourassa et Lavergne, mais que M. Borden, lui, avec sa grosse majorité, doit beaucoup à M. Bourassa.

"Pourquoi je me suis opposé à la conscription? dit-il. Parce que je suis un homme de sens commun. Je savais qu'elle ne donnerait pas de bons résultats. Mes compatriotes ont trop de sang celtique dans les veines pour être contraints."

A une interruption qui lui est faite, M. Laurier rappelle qu'il a parlé en faveur de l'enrôlement. S'il n'a pas eu beaucoup de succès, cela est dû en partie à ce qu'il avait à lutter contre les extrêmistes des deux côtés. Il cite des cas historiques dans lesquels des hommes politiques se sont fortement opposés à la politique de leur gouvernement, en particulier celui du premier ministre Lloyd George qui au temps de la guerre sud-africaine était d'opinion que son pays faisait une erreur.

"Me voici dans les dernières années de ma vie, poursuit M. Laurier, mais encore capable de me défendre, et je dis que la seule politique qui puisse faire l'unité dans ce pays est une politique de conciliation. Mais aujourd'hui le premier ministre nous apporte un ordre en conseil, applicable à la situation dans Québec, qui est exactement le contraire de la conciliation."

Le chef de l'opposition n'est pas disposé à admettre que le gouvernement a le pouvoir d'amender la loi par un ordre en conseil. Si la loi pouvait être amendée par un ordre en conseil, le premier ministre aurait le pouvoir de conscrire tous les citoyens du pays par un ordre en conseil d'après la loi des mesures de guerre. Ce qui serait en complète opposition avec les principes britanniques de liberté.

Ses derniers mots

"Mes derniers mots, conclut M. Laurier, sont: nous devons avoir la paix, nous devons avoir l'ordre, nous devons avoir la protection de la propriété, et la loi doit être observée. Je ne suis pas en faveur de la loi du service militaire, mais elle a été adoptée. Elle a reçu la sanction du peuple canadien et l'on doit y obéir."

M. Borden réplique

M. Borden se lève immédiatement après le chef de l'opposition. Il déclare que les efforts du gouvernement ont toujours tendu à faire appliquer la loi avec impartialité et modération dans chaque province. Maintenant, on trouve d'un côté que le gouvernement l'applique trop rigoureusement dans la province de Québec, et d'un autre côté qu'on l'applique trop mollement. Les conditions qui existent dans Québec, dit Sir Robert, font qu'il est difficile d'appliquer la loi d'une façon expéditive, mais il espère bien qu'elle le sera en fin de compte. Le chef de l'opposition a prétendu qu'on aurait obtenu davantage avec le système volontaire, mais il n'en a jamais fourni la preuve.

Ce qu'a produit la loi

En sept semaines la loi du service militaire a amené 16,000 hommes sous les drapeaux. Le système volontaire n'aurait pu donner de tels résultats. Si tout va bien, 47,000 hommes auront été envoyés outre-mer à la fin du mois.

Dans certaines parties du Québec, continue M. Borden, les exemptions ont été accordées presque en masse, de sorte que le gouvernement a dû faire appel. Il y a actuellement 30,000 cas d'appel environ devant le juge central. On les expédie le plus rapidement possible, à raison de 2,000 par semaine. Les résultats sont lents à venir dans Québec, mais en définitive l'enrôlement d'après la loi de conscription pourrait bien être considérable.

Des hommes introuvables

Sir Wilfrid Laurier, dit encore M. Borden, trouve que les hommes choisis pour appliquer la loi n'étaient pas les hommes qu'il fallait. Cependant il n'a rien à reprocher aux plus hautes autorités de la province qui sont responsables de ce choix.

"Quand vous demandez des hommes parmi une population non sympathique, ajoute Sir Robert aux applaudissements de la droite, vous ne pouvez toujours avoir des hommes polis et cultivés."

En réponse à M. Laurier affirmant que les chefs de la mutinerie ne sont pas de la ville de Québec, M. Borden réplique. "Je souhaite qu'il en soit ainsi; mais s'ils n'étaient pas des citoyens de Québec, je regrette que leurs appels aient produit un tel effet sur sa population."

Pour justifier le nouvel ordre en conseil

Le premier ministre essaie de justifier l'ordre en conseil instituant des mesures rigoureuses pour assurer l'exécution de la loi en prétextant que les autorités civiles de Québec n'ont rien fait pour réprimer l'émeute à ses débuts.

"Sir Wilfrid Laurier, dit-il, attaque le gouvernement parce que l'ordre en conseil est un abus de pouvoir. Est-ce que les membres de l'opposition pensent que..."

M. A. R. McMaster, député de Brome l'interrompt.

"Nous pensons, déclare-t-il aux applaudissements de l'opposition, que quand le Parlement siège le gouvernement pourrait avoir assez confiance dans les représentants du peuple pour penser qu'ils légiféreront conformément aux nécessités de la situation."

"Et nous pensons aussi, reprit que le premier ministre que les représentants du peuple canadien au Parlement pourraient avoir assez confiance dans le gouvernement de leur pays, en cas d'urgence, pour le laisser agir de façon à réprimer les troubles et l'insurrection. C'est la politique que le gouvernement se propose de suivre.

"Dans des conditions ordinaires, j'admets très bien qu'il serait mieux pour le gouvernement de venir devant le Parlement. Mais quand il s'agit de réprimer les troubles et l'insurrection, nous ne serions pas capable de prendre race à ces bancs sans nous montrer prêts à agir. Que ce soit dans la province de Québec ou ailleurs, nous verrons à ce qu'il n'y ait pas d'obstruction à la mise en vigueur de la loi du service militaire et à ce que la paix du roi soit maintenue partout au Canada."

Après ce remarquable effort oratoire du chef du gouvernement, le plus grand intérêt de la séance était passé. A noter cependant encore un bon discours de M. Ernest Lapointe de Kamouraska, qui a plaidé avec éloquence la cause de ses compatriotes.

Sir Sam Hughes, qui ne pouvait manquer de figurer dans un débat de ce genre, a parlé de la "main cachée" et de la propagande allemande qui ont été l'obstacle à l'enrôlement dans la province de Québec.

M. H. A. Mackie, d'Edmonton, a rejeté le blâme, pour les troubles de Québec, sur les chefs nationalistes de cette province.

De nombreux autres orateurs se sont fait entendre.

Il était quatre heures du matin lorsque le débat a pris fin.

Jean-Louis L.

Une opinion sur les troubles de Québec

Les événements de Québec n'ont pas fait perdre la tête à tous les journaux anglo-canadiens. Le *Bulletin* d'Edmonton écrit ce qui suit:

"L'ordre semble rétabli dans la ville de Québec. Mais en dehors de la province de Québec, tous les journaux qui soutiennent le gouvernement poussent des cris de guerre contre la province de Québec. Ceci ne peut que faire répandre à travers toute la province le mécontentement qui existe dans la ville et amener des résultats que personne ne peut prévoir.

"Au moment où l'on a tant besoin des soldats canadiens en France pour tuer les Allemands, ils sont occupés à tuer les Canadiens français au Canada. Quelle pitié! Si les affaires du Canada avaient été dirigées avec honnêteté simplement et un tant soit peu d'habileté, au lieu d'avoir les Canadiens français et anglais se tuant entre eux au Canada, nous les aurions vus rivaliser dans l'honneur de protéger la liberté du monde sur les champs de bataille d'Europe où, Dieu le sait, on a besoin de chaque homme et dès maintenant."

La situation reste la même

Les opérations de la semaine n'ont amené aucun changement dans la situation générale, mais le danger demeure toujours extrêmement grave

Mercredi 3 avril

La situation demeure favorable

Les troupes anglaises, après un rude combat la nuit dernière, ont repoussé une attaque des Allemands dans le voisinage de Fampoux. La ville d'Ayette, à huit milles au sud-ouest d'Arras, est de nouveau entre leurs mains. C'est un point assez important et l'ennemi a fait de grands sacrifices pour le conserver.

Une attaque allemande au sud de Moreuil a été repoussée par l'artillerie française et l'ennemi a été incapable de prendre pied dans les positions des Français, sauf à un seul point. Le 31 mars et le 1er avril, les aviateurs français ont jeté plus de treize tonnes de projectiles sur les chemins de fer et les cantonnements à Ham, Chauny, Noyon, etc.

L'Autriche et la paix

Le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères en Autriche-Hongrie, a déclaré devant le conseil municipal de Vienne que son gouvernement était presque sur le point d'entamer des négociations de paix avec l'Entente, quand le vent a soudain tourné, celle-ci ayant décidé qu'il valait mieux attendre, à cause des événements parlementaires et politiques qui faisaient espérer que la monarchie serait bientôt sans défense. Il a ajouté qu'il n'avait pas l'intention d'implorer la paix ni de l'obtenir par des prières et des lamentations, mais par le droit moral et la force physique.

Jeudi 4 avril

Journée de répit

Il a plu à torrents la nuit dernière et aujourd'hui le ciel est encore très chargé. Aussi y a-t-il eu peu d'activité de part et d'autre. Les Allemands prétendent qu'ils ont repoussé quatre attaques des Alliés contre les hauteurs au sud-ouest de Moreuil. Au sud de la Somme, ils ont attaqué les Français, et sur le front anglais, ils ont progressé dans la direction de Hamel et du bois de Vaire.

La presse allemande conseille de ne pas s'exagérer l'importance de la victoire teutonne. Elle dit que le répit actuel est nécessité par le mauvais temps, mais que l'offensive reprendra prochainement.

L'heure de la France

Le général Dumas, commandant des armées françaises dans le nord, a fait apposer la proclamation suivante sur les murs d'Amiens:

"Les dangers qui vous ont été annoncés ne vous menacent pas pour le moment. Les autorités militaires vous en donnent l'assurance. Vous les voyez au milieu de vous. Un avertissement vous sera donné en cas de péril. Restez confiants dans l'heure de la France."

Vendredi 5 avril

L'offensive reprend

Les Allemands ont concentré des troupes de bonne heure ce matin près d'Albert. L'artillerie anglaise les a prises comme objectif.

Entre la Luce et la Somme, un violent combat s'est engagé hier et a duré jusqu'à la nuit. L'ennemi a fait des assauts répétés contre les positions des Anglais. Ceux-ci lui ont fait essuyer de grosses pertes, mais ils ont dû reculer quelque peu à l'est de Villers-Bretonneux. (environ neuf milles d'Arras).

Les Français tiennent en échec une terrible attaque

Bulletin officiel de Paris:

"La bataille a repris ce matin avec une extrême violence dans la région au nord de Montdidier et continue encore. Sur un front d'environ 15 kilomètres, de Grivesnes à la route Amiens-Roye au nord, les Allemands ont attaqué avec des forces énormes, montrant leur ferme détermination de percer notre front coûte que coûte. Jusqu'à présent, par les prisonniers faits, nous avons identifié 11 divisions ennemies.

"Nos troupes, avec un courage intrépide, ont résisté au choc des masses de l'assaillant qui ont été fauchées par notre artillerie.

"En dépit de leurs effort dix fois répétés, les Allemands n'ont réussi, au coût de sacrifices meurtriers, qu'à gagner seulement quelques centaines de mètres de terrain et à occuper les villages de Mailly-Raineval et Morisel, dont nous tenons les hauteurs environnantes.

"Grivesnes, qui a été attaqué avec une particulière violence, est resté aux mains de nos troupes qui, après avoir brisé tous les assauts, ont progressé à ce point par une puissante contre-attaque.

"Entre Montdidier et Lassigny, il y a eu une grande activité d'artillerie des deux côtés."

Samedi 6 avril

La marche sur Amiens

Au point du jour, les Allemands ont attaqué en vagues serrées la bourgade de Corbie, dans la vallée de la Somme. Ils se sont également avancés près du bois de Vaire, à l'est de Corbie.

Les Anglais ont amélioré leurs positions au sud de la Somme par une contre-attaque livrée hier dans le voisinage de Hangard.

Autour de Montdidier

Les Allemands n'ont pas renouvelé leurs attaques hier au nord de Montdidier. Par de vigoureuses contre-attaques les troupes françaises ont réussi à améliorer leurs positions en plusieurs points, surtout dans les régions de Mailly-Raineval et Cantigny.

Lundi 8 avril

Vingt-cinq divisions contre les Français

Depuis quatre jours, les Allemands ont employé 25 divisions dans leurs efforts pour percer la ligne française et atteindre le chemin de fer qui part d'Amiens dans la direction du sud. Toutes leurs attaques ont été tenues en échec par la puissante résistance des Français.

La bonne humeur et la confiance avec lesquelles les poilus vont au feu sont tout à fait remarquables. Ils comprennent qu'ils sont supérieurs à l'ennemi et se moquent de sa supériorité numérique. Le commandement français a toujours pour principe d'employer le plus petit nombre possible de troupes pour arrêter l'avance allemande, gardant ses réserves pour des attaques éventuelles sur d'autres points.

Les Allemands reprennent leurs assauts en rangs serrés, qui amènent leurs hommes sous le feu direct des mitrailleuses et des 75. Leurs chefs ne s'occupent pas des pertes terribles qu'ils subissent, mais uniquement d'atteindre leur objectif coûte que coûte.

On s'attend à une nouvelle grande attaque

Une violente action d'artillerie sur différents point du front de bataille donne à entendre que l'ennemi se prépare à tenter une nouvelle avance. Cependant aucun mouvement d'infanterie n'a encore eu lieu jusqu'à présent.

Mardi 9 avril

La situation reste la même

Les dernières dépêches n'indiquent aucun changement dans la situation générale... L'artillerie allemande est très active sur tout le front. Les troupes françaises avancées, sur la rive droite de l'Oise, se sont retirées sur des positions préparées à l'avance, au sud-ouest de la forêt de Coucy et au sud de Coucy-le-Château. Pendant cette opération, les Allemands ont été tenus continuellement sous le feu de l'artillerie qui lui a fait subir de lourdes pertes.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST. LOUIS, Sask.

—Nous avons eu une bien belle fête de Pâques, une messe en musique des mieux exécutée. C'était si pieux! Puis bénédiction et distribution du pain bénit tout comme dans le cher vieux Québec. Aussi la bénédiction d'un superbe drapeau de la ligue du Sacré-Cœur donné par M. le maire Albert W. Boucher.

—Notre estimé compatriote Pierre McLeod, fait des allonges à son magasin. C'est bon signe pour lui et pour sa toujours plus nombreuse clientèle.

—M. Adolphe Boucher vient d'acheter la terre de Rory McLeod qui doit quitter Saint-Louis. On dit également que M. Galloway qui avait acheté l'automne dernier la demi-section de ...ke a mis sa terre en vente. Ce ...nt des Canadiens français qui achètent. Qui oserait s'en plaindre ?

—Nous attendons ces jours-ci des Canadiens français de l'Alberta et de la Province de Québec qui jettent des yeux de convoitise sur nos belles terres à l'Est du chemin de fer et aux bords de la rivière.

De ce chef nous aurons cette année plus grand nombre d'acres ensemencés! Que le bon Dieu le veuille.

—Notre pensionnat déborde et tous les jours il faut que la bonne Mère Supérieure refuse les nouveaux qui viennent frapper à la porte. Qu'il est triste de renvoyer ces petits oiseaux du bon Dieu qui viennent demander la nourriture du Ciel! Plus que jamais s'impose donc la nécessité de construire "grand et durable".

ARBORFIELD, Sask.

Baptêmes. M. le curé a baptisé un petit garçon pour M. et Mme Amable St-Amand, et une petite fille pour M. et Mme Joseph Roby.

Le petit garçon a reçu le nom de Joseph-Zénon, et la petite-fille, celui de Marie-Béatrice-Auria.

Les parrains et marraines ont été M. et Mme Zénon Chamberland et M. et Mme Damase Roby, tous grand'pères et grand'mères des deux enfants.

Première Communion.—La contrée de Rassdon fait partie de la paroisse d'Arborfield, mais la distance et l'état des chemins rendent l'accès de l'église assez difficile à quelques-uns de nos colons, surtout en hiver. Aussi certains d'entre eux profitèrent bien de la dernière visite de M. le curé dans cette région.

—Deux messes y furent célébrées la semaine dernière: l'une chez M. Gareau, maître de poste, et l'autre chez M. Potié. A cette occasion, trois jeunes enfants de M. Jos. Galipeau eurent le bonheur de faire leur première communion. Tous leurs parents assistèrent à la touchante cérémonie et les accompagnèrent à la sainte table.

Retour au foyer.—Presque tous nos hommes de chantier, qui travaillaient à Pessane, sont revenus passer avec nous la fête de Pâques.

—M. Henri Rodier, qui avait passé environ deux mois comme soldat à Régina, est maintenant de retour à Arborfield. L'autorité militaire a fini par lui accorder l'exemption demandée.

—M. Jos. Benoît vient de partir pour aller passer la bonne saison dans la contrée de Vonda.

Deux soirées littéraires et musicales ont fait les délices des paroissiens d'Arborfield le mardi et le mercredi de la semaine de Pâques. Il s'agissait de venir en aide à la caisse de l'église ...chacun s'est empressé de fournir son concours. Aussi le succès a couronné nos efforts: le bénéfice net a été de 290 piastres.

Tout s'est très bien passé, d'ailleurs, sous l'habile direction de M. Raymond Courteau, président, et de Mme Frank Soucy, présidente.

On a beaucoup admiré les jeunes artistes de l'école "La Marseillaise", si bien préparés par Mlle B. Lafortune.

La science matérialiste fut mise en déroute dans une pièce doucement ironique intitulée: *"L'omelette tombée du ciel"*.

Une autre petite comédie: *"Le vieux ...sitif"* nous a prouvé qu'il est bon de se mettre en garde contre les jugements précipités...

La petite troupe de soldats de l'école "Goyer" a aussi fait merveille sous l'excellent commandement de Mlle Devaux, institutrice. Les trois couleurs de la France furent, cela va sans dire, vivement acclamées.

Notre distinguée organiste, Mlle Marie-Laure Hudon, nous avait préparé une surprise qui fut admirablement réussie: une *Marseillaise* en six parties. Ce chant—parfaitement exécuté par des voix jeunes et fraîches—produisit une profonde impression.

Il nous est impossible de donner les noms de tous les artistes qui nous régalèrent de leurs morceaux littéraires, de leurs chants et de leur musique. Les chansons comiques de M. ...uteux alternèrent avec les piécettes enfantines et les déclamations de Mme Potié et de M. J. Marc Lebel.

Nous devons à tous en général nos félicitations et nos plus chaleureux remerciements, mais nous ne pouvons nous empêcher de témoigner une reconnaissance spéciale au littérateur distingué qui a bien voulu interpréter devant nous quelques-unes des magnifiques poésies de Victor Hugo et d'Edmond Rostand: *"Le Lépreux"*, *"Les Imprécations de Barrabas"*, *"La Brouette"* et *"L'hymne au soleil"*.

Ces deux soirées se terminèrent par la "vente des paniers" et les "râfles" traditionnelles.

Dieu bénisse toutes les personnes généreuses qui nous ont aidés de leur travail et de leur argent !

Baptêmes.—M. et Mme Jos. Castonguay ont fait baptiser un petit garçon du nom de Joseph-Wilfrid-Napoléon-Conrad.

Parrain et marraine: M. Jos. Bernatchez et Mlle Régina Foucher.

—Mlle Alice Hudon vient de partir pour entrer en service dans une famille de Prince-Albert.

—M. Georges Chamberland, père, vient d'acheter une des terres de ... Théodore Lalonde.

—M. et Mme Gaspard Ladouceur sont revenus à Tisdale après un voyage de trois mois dans la province de Québec.

VONDA, Sask.

Le bureau de l'école séparée catholique de Vonda a adressé la lettre suivante au secrétaire de la *Saskatchewan School Trustees Association*:

A Monsieur le Secrétaire,
The Saskatchewan School Trustees Association.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser copie des résolutions adoptées à l'assemblée régulière et mensuelle du mois de mars 1918 des commissaires de l'école séparée de Vonda.

Résolution No. 1: Proposé par Eugène Perrault, secondé par Z. R. Lepage que:

Vu qu'à la convention des commissaires d'école qui a eu lieu à Saskatoon les 20 et 21 février 1918, les Canadiens français n'ont pas eu le privilège de défendre leurs droits:

Vu que nos prêtres présents n'ont pas reçu le respect dû à leur ...;

Vu que la discussion générale a roulé sur des sujets de langue et de race, sujets qui sont ordinairement cause de discorde au lieu d'unité entre les différentes races qui habitent cette province;

Vu que des sujets qui intéressent plus particulièrement nos écoles et les Commissaires ont été relégués au deuxième plan;

Vu que nous avons des droits constitutionnels à l'enseignement du français dans nos écoles:

Il est résolu qu'à l'avenir, à moins d'assurance du contraire, nous nous abstenions de faire partie de l'Association.

Résolution No. 2: Proposé par Eudore Roy, secondé par E. Perrault, que le gouvernement provincial devrait, par la voix de la presse et autrement faire savoir au peuple que la loi telle qu'elle est aujourd'hui concernant l'enseignement du français n'est pas du ressort de la législature provinciale; que ces droits sont prescrits par la *Saskatchewan Act*, un acte fédéral qui ne peut être modifié ni rappelé par le parlement fédéral à Ottawa avant d'en appeler au consentement du Parlement Impérial à Londres.

F.-X. CHAPUT, Président.
J. Doiron, Secrétaire.

BILLIMUN, Sask.

—Les semences commencées depuis quelques jours ont été interrompues par une légère tempête de neige, nous espérons que le beau temps viendra sous peu.

—M. Philias Brière, malade depuis quelque temps est parti la semaine dernière pour l'hôpital de Saint-Boniface où il doit subir une opération, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. Léo Privée, de Ponteix, est revenu sur sa terre pour les semences.

—MM. Nestor et Henri Cormier de Wolseley, Sask., ainsi que leur beau-frère, sont arrivés sur leur homestead avec un engin et attelages de chevaux.

—On nous annonce que M. N. Privée et sa famille, de Ponteix, doivent venir s'établir parmi nous cet été. A tous nous souhaitons la bienvenue.

DUCK LAKE, Sask.

Une autre famille nous a quittés, mais pour l'Est celle-là. Après un séjour à Duck Lake d'une douzaine d'années, Mme Archanbeau est retournée dans sa province natale mercredi dernier avec sa fille Alice et le plus jeune de ses fils. Les deux aînés préfèrent rester dans l'Ouest où ils ont grandi.

La veille du départ, il y eut, chez Mme Forestier, un souper d'amis suivi d'une veillée intime en l'honneur des partants. Et le lendemain, à l'heure du train, bon nombre de connaissances étaient à la station pour leur souhaiter bon voyage.

—Le printemps est la saison de déménagements. En voici quelques-uns sans compter ceux dont le chroniqueur n'a pas entendu parler: M. M. A. Courchène a transporté son magasin dans l'ancien édifice du *Patriote;* il a été remplacé, dans l'immeuble autrefois occupé par un juif, par M. A. Leray, qui a installé des échantillons de monuments funèbres qu'il vend et pose lui-même. L'atelier où ronflaient les machines de M. J. F. Perret a été roulé de l'autre côté de la rue, sur le coin qu'il s'est acquis par échange avec Mme Forestier. M. J. E. Dionne est déménagé dans la magnifique résidence de M. J. Marion dont il est devenu le propriétaire. M. C. Harbec a quitté sa demeure, qu'il a louée à M. P. Hickey, dont le frère va occuper la maison de M. Gervais, où était M. Dionne. M. Babineau laissé les appartements où il *batchait* a un autre *bachelor*, et travaille en ce moment à la campagne chez M. C. Doucette.

—M. A. Vien, qui devait ouvrir un garage, a cru plus pratique et plus utile à la patrie d'accepter un engagement comme mécanicien sur une ferme pour le temps des semailles.

—Par une omission involontaire, le nom de Melle D. Campbell ne figurait pas au compte rendu du concert de la semaine dernière. Elle a pourtant mérité une mention spéciale pour l'énergie dont elle a fait preuve en venant, malgré une indisposition sérieuse, nous rendre avec âme une magnifique chanson sur Jeanne d'Arc, en français et en anglais.

—Le R. P. Naessens, O.M.I., est retourné à Edmonton après quelques semaines de repos à l'Ecole St. Michel. Les RR. A. F. Auclair, J. Paillé, et O. Rioux étaient aussi de passage ici la semaine dernière.

—Bien qu'ayant eu plus de neige qu'en plusieurs autres endroits, nous ne serons pas plus en retard que les autres pour les semences. En dix jours, les monticules de neige à travers lesquels on avait dû creuser des tranchées pour atteindre les trottoirs, ont entièrement disparu, et les fermiers s'apprêtent à commencer les travaux des semailles ces jours-ci.

—Grosse rumeur qui va en réjouir plusieurs: le moulin à farine va de nouveau fonctionner sous peu. Il est, dit-on, assuré de blé pour l'été.

HOWELL, Sask.

Une soirée nous fut donnée dimanche dernier, 7 avril, par la troupe d'amateurs de notre village, dans le but de réunir des fonds pour payer l'agrandissement de notre salle paroissiale et la construction de la scène du théâtre.

Le rideau, ainsi que les décors, produisent un bel effet. Toutes nos félicitations à M. Thomas Van Nes, l'artiste qui les a peints.

La première pièce était intitulée "Mlle Arabella fait ses confitures". Le rôle principal, Maud, fut rendu à la perfection par Mme Blanche Masson qui possède un talent tout spécial et une diction parfaite. Le rôle de Mlle Arabella fut très bien rendu aussi par Mlle Baril. Les trois petites nièces, représentées par Mlles Bouchard, Normand et Masson, méritent aussi des félicitations.

La deuxième pièce, "Le Désespoir de Joerisse" est une pièce très comique. M. Turcotte a été désopilant dans le rôle de Joerisse. Le rôle de M. Plumet, le maître de Joerisse, a été bien rendu par M. Paul Levesque.

Une petite farce en anglais interprétée par MM. Turcotte, Levesque et Masson, mérite une mention favorable.

Le piano était tenu d'une façon magistrale par Mme Lavoie. M. Lavoie l'accompagnait avec le violon. Nos félicitations à tous les deux.

La salle était comble et de ce train il faut espérer qu'elle sera vite payée.

Nous attendons avec impatience une nouvelle représentation aussi intéressante que la première.

—A mentionner, la semaine dernière, le mariage de M. Simplice Baudet avec Mlle Levesque. Toutes nos félicitations et souhaits de bonheur à l'heureux couple.

MONTMARTRE, Sask.

Maurice, Hélène et Yvonne Ecarnot sont allés passer le jour de Pâques avec leur sœur Mariette à Régina, ainsi que Mlle A. Goulet. Ils sont revenus enchantés de leur promenade.

—MM. Ovide et Donat Robert et leur sœur Mlle Corinne sont arrivés le lundi de Pâques de la Province de Québec en promenade pour une partie de l'été chez leur oncle M. J. Beaudin. Ils sont enchantés de notre beau pays et ont déjà pensé à s'y installer.

—Le frère de Mme H. Martel, M. Lefebvre a été sérieusement indisposé la semaine dernière. Nous espérons que les beaux jours du printemps le ramèneront à la santé.

—M. et Mme A. Pépin, sont les heureux parents d'une petite fille née le 30 mars et baptisée sous les noms de Marie-Flore-Béatrice.

—M. et Mme B. Coolican ont le plaisir d'annoncer à leurs amis la naissance d'un petit garçon le 28 mars.

Les beaux jours du printemps sont arrivés. Tous les fermiers sont à l'œuvre pour les semences.

—La fête de Pâques a été célébrée avec solennité à Montmartre. Il y a eu de très beaux chants bien rendus.

—La dernière partie de Whist, le 2 avril, a été très intéressante. On nous a régalés par de beaux chants, et la bonne musique par Mme A. Breton et Melle McGinnis. M. P. Deshais a captivé notre attention pendant quelques minutes par une déclamation très comique.

La soirée s'est terminée par la râfle d'un Pathéphone, dont l'heureux gagnant a été M. C. Ecarnot.

La soirée a rapporté la somme de $240 et quelques sous au profit de l'église.

M. W. Lavoie a eu la bonne idée d'amener sa machine à vapeur au village pour envoyer de la vapeur dans les tuyaux d'aqueduc qui sont encore gelés.

—M. J.-Bte Ferraton a acheté l'ancienne ferme d'Adélard St-Cyr, à l'est du village, et celle de M. A. Turgeon. Il est tout probable qu'il a l'intention de s'approcher du village.

DELMAS, Sask.

Mlle Marthe Prince nous a quittés depuis le 1er avril pour aller enseigner à St-Denis.

—Mlle M. A. Plante a ouvert tout dernièrement un salon de modes à Végreville, Alta. Nous lui offrons nos meilleurs souhaits de succès dans sa nouvelle entreprise.

Mlles Plante et Prince faisaient partie du Comité de la Croix Rouge et leur dévouement infatigable fera grandement défaut dans notre localité.

—Mlle Marie Bellavance, qui a fait la classe à Cochin pendant plusieurs mois, est de retour parmi nous.

—M. Thibaudeau, de Melville, Sask., était de passage ici ces jours derniers: il est rumeur qu'il doit venir s'établir dans nos parages avec sa famille.

—Mmes J. E. Thibaudeau et Breton de Battleford étaient les hôtes de Mme Langlois au commencement de la semaine dernière.

—M. Gareau, parti pour l'Est depuis le mois de décembre, est de retour avec nous. Dans son voyage il s'est laissé charmer par une charmante Canadienne qu'il a amenée avec lui.

—Nous aurons bientôt à nous enorgueillir de deux nouvelles résidences dans notre village. MM. V. Rivard et H. Alain en seront les heureux propriétaires.

—Le Révérend Père Naessens d'Edmonton est en visite chez notre Père Curé.

—Mme E. Héon et Mlle V. Fournier sont attendues avec impatience cette semaine.

—M. Jos. Bernier a acheté la ferme de M. J. Richard.

—MM. Ferdinand Barry et J. Richard sont de retour d'un voyage d'une quinzaine au Lac la Biche.

—M. et Mme G. Pichette ... saient mercredi soir leurs nombreux amis à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Il y eut du chant et de la musique. A la fin de la soirée M. Geff lut une adresse et leur présenta une bourse bien remplie.

—La petite Margot Langlois est de retour d'Edmonton après avoir passé plusieurs semaines à l'hôpital général. Nous sommes heureux de la savoir en bonne voie de guérison. Espérons que les beaux jours du printemps lui rendront sa vigueur d'autrefois.

ON DEMANDE LA RECETTE

—En causant avec ma femme, il y a trois jours, j'ai employé un mot qui l'a froissée: Elle n'a pas prononcé une parole depuis.

—Vous ne pourriez pas m'indiquer *le mot?*

LE POINT DE VUE DU PLOMBIER

Le plombier a envoyé un apprenti exécuter un travail chez un client.

Dans le courant de l'après-midi, il se rend chez le client voir où en est la besogne.

Il trouve celle-ci inachevée, les outils en plan... et point d'apprenti.

Il attend... et lorsque ce dernier rentre, il lui demande d'un ton sévère:

—D'où viens-tu ?

—J'viens de chez le coiffeur.

—Comment! Tu te fais couper les cheveux sur ton temps de travail ?

—Eh bien! Est-ce que c'est pas *pendant* mon temps de travail qu'ils poussent ?

UN BOUTON ELECTRIQUE SUR LES ORTEILS

Où il est dit pourquoi un cor fait tant souffrir et que le couper le fait grossir

Pressez un bouton électrique et vous établissez un courant. Quand votre chaussure presse contre un cor les racines aigues de celui-ci appuient sur un nerf très sensitif et vous subissez un choc douloureux.

Au lieu de tailler les cors, ce qui ne peut que les faire grossir, entrez chez un pharmacien et demandez un quart d'once de freezone. Cela coûte peu et enlevera assurément n'importe quel cor ou calus. Quelques gouttes appliquées sur un cor douloureux fait disparaître la douleur instantanément, et en peu de temps le cor se dessèche et lève, avec la racine, sans douleur. Le freezone est inoffensif et n'irrite jamais les tissus de la peau. 2

LA QUESTION DES LANGUES

Le Ministre de l'Education met les choses au point

Dix années de progrès scolaires dans la Saskatchewan.—Le premier ministre dit leur fait aux journaux de Toronto. —Sur 104 districts scolaires organisés officiellement par le gouvernement, 48 étaient des districts de langue anglaise exclusivement.—L'anglais est enseigné dans toutes les écoles.—Soixante-quatorze écoles consacrent plus ou moins de temps au français.—Cent cinquante autres enseignent une langue autre que l'anglais pendant une heure par jour.—Des écoles privées qui ne sont pas des écoles

De nombreux discours ont été prononcés à la convention des instituteurs de la Saskatchewan qui a eu lieu la semaine dernière à Saskatoon; mais le plus important, de beaucoup, a été celui du premier ministre Martin qui a mis les choses au point en ce qui concerne la question de l'enseignement de l'anglais. Il était indispensable, à la suite de la campagne orangiste de ces derniers temps et des exagérations de la presse, surtout de la presse ontarienne, qu'une voix autorisée s'élevât pour confondre les calomnies propagées dans le public.

Après avoir vanté la noblesse de la profession de l'enseignement, M. Martin dit qu'il n'est pas une chose bien extraordinaire de voir critiquer les systèmes d'éducation et que ceci n'est pas spécial à la Saskatchewan. Dans l'Ontario, la critique subsiste [illegible] et ceux qui [illegible] province [illegible] que la même critique existait il y a 25 ou 30 ans.

En matière d'éducation [illegible] facile de faire des suggestions mais celles-ci ne sont pas toujours pratiques. [illegible] services du Dr Foght. [illegible] de ses suggestions [illegible] être [illegible] au grand avantage de nos écoles, mais [illegible] déprécier son rapport, il n'est que juste pour la profession des instituteurs de dire [illegible] suggestions ont [illegible] eux depuis deux ou trois ans.

Dix années de progrès scolaires

Le premier ministre passe en revue les progrès [illegible] depuis dix ans. [illegible] En 1917, [illegible] 1,020 [illegible] et l'Alberta [illegible] 22 high schools [illegible] collège d'agriculture. La province a 35 inspecteurs d'écoles.

[illegible] est organisée [illegible] écoles. Il y a bien eu [illegible] quelques difficultés [illegible] pour faire ériger des districts scolaires, mais ces difficultés ne sont pas limitées aux populations de naissance ou de langue étrangères. En fait, depuis 1912, le Département d'Education a dû organiser lui-même 101 districts scolaires, dans lesquels il a nommé des commissaires officiels. Sur ces 101 districts 46 étaient de langue non anglaise, 6 étaient mixtes, un était une colonie nègre et 48 étaient de langue anglaise exclusivement. "Ainsi, remarque à propos M. Martin, vous voyez qu'il n'y a pas eu seulement que la population de naissance étrangère qui a demandé quelque attention en fait d'organisation scolaire."

La question de fournir des instituteurs a causé beaucoup d'ennuis au Département. Depuis 1906, il y a toujours en disette. L'année dernière, on a dû accorder 1,000 permis et il en faudra autant cette année.

Assistance scolaire

Au sujet de l'assistance scolaire, M. Martin fait remarquer qu'il est bon de se rappeler, en établissant des comparaisons, que la Saskatchewan est la province la plus rurale de tout le Dominion. Actuellement, 72 p.c. de la population vit sur la terre. On ne peut comparer la Saskatchewan avec la Colombie Anglaise, dont la moitié de la population habite dans les deux villes de Vancouver et de Victoria; ni avec l'Alberta qui a un tiers de sa population dans les deux villes d'Edmonton et de Calgary; ni avec le Manitoba, dont Winnipeg à lui seul renferme un tiers de la population. Etant donné nos conditions rurales, la température, l'éloignement des écoles, il n'est pas juste d'établir une comparaison. La nouvelle loi d'assistance scolaire donne de bons résultats.

La question des langues

Abordant ensuite la question des langues M. Martin s'exprime en ces termes:

"On a beaucoup discuté récemment la question de l'anglais dans les écoles. Je ne désire pas aborder ce sujet dans un but de controverse. En fait, c'est une question [illegible]

"Je me suis toujours placé sur le terrain que l'anglais doit être la langue d'instruction dans nos écoles [illegible] être instruit dans la langue anglaise et l'on passera cette législation, quelle qu'elle soit, pour en venir à cet état de choses.

[illegible] situation réelle.

Que l'Ontario s'occupe de ses propres affaires

"La population de l'Ontario et d'ailleurs devrait savoir ce dont il s'agit avant de parler. En [illegible] les journaux de Toronto ces dernières semaines, on s'imaginerait qu'il y a une quantité innombrable d'écoles dans la Saskatchewan où l'anglais n'est pas enseigné et où l'on n'enseigne que l'allemand. Cette assertion qui a paru dans le *Toronto News* et autres journaux est fausse. Il y a quelques écoles mennonites où la langue d'instruction est l'allemand, et principalement dans l'ancienne colonie mennonite. Mais ces écoles ne sont nullement des écoles. Ce sont simplement des endroits où l'on va apprendre le catéchisme et la Bible dans sa propre langue; on n'y enseigne rien autre chose. Il n'y a pas une seule école publique dans le coin le plus reculé de la Saskatchewan où l'anglais n'est pas enseigné aujourd'hui.

"Notre province a été présentée sous de fausses couleurs, spécialement dans la province d'Ontario, en ce qui regarde notre système scolaire."

Après avoir rappelé comment les choses se passent dans les écoles de l'Ontario où l'allemand s'enseignait encore il y a quatre ans, M. Martin conseille aux gens de là-bas, et en particulier aux journaux de Toronto, de s'occuper de leurs propres écoles.

L'anglais est enseigné dans toutes les écoles

"Il n'y a pas une école publique dans la Saskatchewan, poursuit-il, où l'anglais n'est pas enseigné. Il est vrai que dans certains cas il l'est d'une façon imparfaite. Je ne suis pas ici pour soulever aucune controverse sur cette question: mais connaissant les faits, je suis en droit de les faire connaître. Nous n'avons pas le système bilingue en Saskatchewan ... Le seul droit jamais accordé par la loi de la Saskatchewan est celui d'enseigner une autre langue pendant une heure dans l'après-midi.

"J'ai rencontré un grand nombre de personnes qui pensent que leur province tout entière a été livrée à quelque pouvoir étranger. Combien d'écoles, en 1917, ont profité du privilège d'enseigner une autre langue pendant une heure par jour? Si vous comprenez la langue française, 224 ont usé de ce privilège; en excluant les écoles françaises, 150 en chiffres ronds."

L'orateur cite quelques chiffres au sujet des écoles dans les districts de population étrangère et il conclut ainsi:

"Le point que je désire vous soumettre est que dans la province 150 écoles seulement profitent de cette heure par jour et que de plus il n'y a pas une école où l'anglais n'est pas enseigné.

"Je ne défends pas la proposition, je donne seulement les faits et me place au point de vue de l'efficacité des écoles."

Les écoles privées

M. Martin attaque maintenant la question des écoles privées. Une foule de gens, dit-il, s'imaginent qu'il y en a des centaines dans la province. En réalité, il y en a environ 50. Il y a d'abord les écoles mennonites, dont 15 sont au nord de Saskatoon et 14 dans le district de Swift Current. Le même problème a existé au Manitoba pendant 10 ans. Si le premier ministre savait quelle sorte de législation pourrait balayer ces deux foyers d'infection de la carte scolaire de la Saskatchewan, il ne perdrait pas de temps à agir. Il a visité toutes ces écoles mennonites et il déclare que ce ne sont pas des écoles du tout.

Il existe aussi sept écoles catholiques allemandes dans l'inspectorat d'Humboldt. M. Martin en a visité cinq; deux ou trois d'entre elles ne sont pas seulement efficaces, mais elles sont un honneur pour le pays.

En terminant, le ministre de l'Education déclare que s'il y a matière à critiques dans notre situation scolaire, il y a aussi lieu de se féliciter des résultats obtenus quand on considère les grandes difficultés à surmonter.

Parmi les autres orateurs de la convention, signalons le Dr Anderson, qui a prôné de nouveau l'esprit missionnaire chez les instituteurs et institutrices pour les centres de population étrangère, comme il l'avait déjà fait à la convention des commissaires d'école, et le Dr Zuzzallo, président de l'Université de Washington, qui a recommandé l'unité de langue au nom de la démocratie (!).. M. Norman Black a commenté le rapport du Dr Foght.

Enseignement exclusif de l'anglais.

Parmi les résolutions adoptées par les instituteurs, signalons celle-ci:

"Que la Loi des Ecoles et les règlements scolaires soient amendés de façon à défendre l'enseignement de toute langue autre que l'anglais pendant les heures de classe dans les écoles élémentaires publiques et séparées de la Saskatchewan."

La question de l'Education dans la province de la Saskatchewan

III

L'ENSEIGNEMENT DIRECT

Et encore quelques-uns veulent même enlever à nos enfants ce privilège que donne la loi de la province et ils osent prétendre qu'ils manifestent une réelle sympathie envers notre langue, en nous demandant de ne laisser enseigner le français que dans les grades supérieurs.

Ils veulent préconiser et introduire ici ce qui est connu sous le nom "d'enseignement direct", c'est-à-dire, donner aux enfants des professeurs anglais qui ne connaissent pas un mot de la langue parlée par leurs élèves.

Or cette méthode n'est pas nouvelle. Elle a été essayée en Suisse, en Belgique, dans le pays de Galles, même ici au Canada, dans la Nouvelle Ecosse. Partout, dans ces différents endroits, les Gouvernements ont chargé des hommes experts en éducation d'étudier les effets de ce genre d'enseignement et tous ont été unanimes à affirmer que ces effets sont désastreux. Le bon sens, du reste, suffit à prouver cette vérité.

Et c'est après cette constatation que nos éducateurs de la Saskatchewan viennent supplier le Gouvernement d'introduire cet enseignement dans la province. Ce qu'ils veulent et ce qu'ils n'osent pas dire ouvertement, c'est faire disparaître entièrement l'usage du français.

Ce qu'on veut introduire ici, c'est ce qui se faisait dans la province de Québec. On n'y enseignait le français aux enfants anglais que dans les grades supérieurs, dans les "high schools". Or les Anglais de cette province, regrettant de constater que leurs compatriotes ne savaient pas du tout le français, ont décidé unanimement, à la dernière réunion du Comité protestant de l'Instruction publique, qu'à l'avenir le français serait enseigné aux enfants dans le cours primaire.

Qu'on fasse ici ce qui se faisait à Québec et nos Français dans quelques années ne sauront pas et ne parleront plus leur belle langue. C'est peut-être ce que désirent les partisans de l'enseignement direct, mais c'est précisément ce que nous ne voulons pas.

Ces gens-là donnent pour raison de leur manière de penser et d'agir, leur volonté de faire apprendre l'anglais plus vite et plus facilement dans nos écoles par les enfants de nationalités étrangères. Or ils veulent prendre un moyen qui ne permettrait pas du tout de réaliser ce désir.

Cet enseignement direct, on l'avait introduit dans la Nouvelle-Ecosse et on y obligeait tous les enfants français à apprendre d'abord l'anglais. Voyant les piètres résultats obtenus dans les écoles, le Gouvernement a nommé une commission d'hommes sérieux et honnêtes qu'il a chargés d'étudier ce qu'il y avait de mieux à faire pour arriver à inculquer l'anglais dans l'esprit de ces élèves aussi vite et aussi parfaitement que possible.

Ces hommes se sont mis à l'œuvre: ils ont visité la plupart des écoles de la province: ils se sont rendu compte que le Département de l'Instruction publique faisait absolument fausse route et ils lui ont passé un rapport dans lequel ils affirment que "l'erreur fondamentale qui explique l'insuccès des élèves dans l'étude de l'anglais, c'est qu'on veut leur faire enseigner cette langue par des professeurs qui ne savent pas celle de leurs élèves et qu'on ne laisse pas à ceux-ci la faculté d'apprendre d'abord celle qu'ils ont apprise sur les genoux de leur mère. Vos commissaires, disent-ils, sont convaincus que seuls des professeurs français sont compétents à donner l'instruction convenable à des élèves français jusqu'à ce que ceux-ci aient acquis une certaine connaissance de l'anglais."

Et le Gouvernement, composé d'hommes qui veulent le bien de leur province et le bonheur de leurs concitoyens, s'est rendu à l'avis des commissaires compétents dont il avait réclamé la lumière et les conseils.

M. MacKay, surintendant de l'Instruction publique dans la Nouvelle-Ecosse, au nom du Gouvernement, a demandé "que l'enseignement fût donné aux élèves français pendant les quatre premières années dans leur langue maternelle et que des livres de lecture en langue française leur fussent mis entre les mains. Pendant ces quatre années, ces élèves devront apprendre assez d'anglais pour se rendre capables de recevoir l'instruction complètement en anglais... de cette façon ajoute le surintendant, les Français apprennent l'anglais plus vite et plus facilement."

Voilà ce que l'expérience d'une province nous démontre et ce que l'on veut mettre ici de côté.

Le fameux inspecteur des écoles de l'Ontario, le Dr Merchant, est absolument du même avis que les éducateurs de la Nouvelle-Ecosse. Il ne se gêne pas pour donner le fruit de son expérience et il affirme que "les meilleurs résultats dans les écoles sont toujours obtenus quand, dans les premières années, le medium d'instruction est la langue maternelle des enfants."

Le Dr Parmelee, qui est à la tête du Département de l'Instruction publique dans la province de Québec, est absolument de la même opinion. "L'expérience m'a surabondamment prouvé, écrit-il, que l'enseignement doit d'abord se faire dans la langue maternelle de l'enfant."

La leçon sur ce sujet pourrait surtout être donnée à nos gens de la province par les éducateurs de l'Angleterre. Dans le pays de Galles, pendant des années et des années s'était répandue cette utopie d'une seule langue comme condition de progrès dans les études de l'enfant. Après expérience faite, on en est revenu au bilinguisme à l'Université, dans les écoles supérieures et secondaires comme dans les écoles primaires.

Et quel en a été le résultat ? Le voici, donné par M. Davies, secrétaire général du Bureau d'éducation dans le pays de Galles. Nous citerons ses propres paroles:

"Les résultats ont fait plus que désarmer mes objections: ils ont dépassé les espérances des plus ardents partisans du bilinguisme. En neuf ans, les enfants gallois ont fait plus de progrès dans toutes les matières que les générations précédentes en avaient fait en cinquante ans. La génération actuelle sait sa langue maternelle, la parle et l'écrit grammaticalement. De plus elle parle et écrit l'anglais infiniment mieux que les anciens élèves des écoles uniquement anglaises."

"Il est désirable, ajoute-t-il, que l'attention des instituteurs soit appelée sur cette question et que les inspecteurs de Sa Majesté encouragent la pratique de l'enseignement bilingue en se servant eux-mêmes de la langue galloise dans l'examen des élèves."

Et M. Owen Edwards, inspecteur en chef de toutes les écoles dans le Département gallois du Bureau d'éducation en Angleterre, s'exprime ainsi : "Au sujet de l'enseignement de l'anglais aux enfants parlant le gallois, nous avons, pendant plusieurs années, essayé la méthode directe qui est aujourd'hui unanimement condamnée. Nous avions en effet pensé que le meilleur moyen de faire apprendre l'anglais aux enfants était de rendre l'atmosphère, et le langage de l'école entièrement anglais et de n'employer le gallois—si même il fallait seulement l'employer—que pour donner les explications absolument nécessaires.

"Or cette méthode a été un véritable fiasco, affirme M. Edwards et il ajoute:" Maintenant, dans la partie où la langue galloise domine, on n'exagère pas en disant que la méthode d'enseignement au moyen de la langue parlée dans la famille, a presque doublé la valeur des écoles... Cette méthode a aussi facilité beaucoup la connaissance de l'anglais. Un élève, dans le troisième cours d'une école où la méthode est employée, écrit l'anglais plus correctement et le lit plus intelligemment qu'un élève du cinquième cours d'une école où l'ancienne méthode est encore en usage. C'est-à-dire *qu'un enfant de neuf ans qui a d'abord commencé par apprendre sa langue écrira mieux l'anglais et le lira plus intelligemment qu'un enfant gallois de onze ans à qui on n'a enseigné que l'anglais depuis les premiers jours de son entrée à l'école. Telle est mon expérience.*"

Voilà ce qui s'est fait ailleurs et ce que semblent ignorer des gens qui écrivent et parlent sur cette question de matière à fausser le jugement de ceux qui sont tout disposés à les croire bien renseignés sur cette question si délicate et si importante. Ceux qui se mettent ainsi à la tête de ces mouvements dangereux qui se sont manifestés tout dernièrement, mouvements bien inexplicables surtout dans les circonstances par lesquelles nous passons, quand les Anglais et les Français de l'Europe luttent côte à côte pour la grande cause des libertés sociales, ceux-là dis-je, prennent sur leurs épaules une rude responsabilité et menacent de faire écrire une page noire dans l'histoire de notre chère province.

Ils ne doivent pas avoir plus à cœur le bien du pays qu'un homme comme Lord Shaughnessy qui disait tout dernièrement "Dans le passé, nous nous sommes contentés de donner à nos fils et à nos filles une éducation suffisante dans leur langue maternelle, mais si les leçons de la guerre doivent être prises à cœur et si nous voulons étendre notre commerce, il va falloir rendre nos enfants familiers avec les langues des autres nations. L'enseignement du français devrait être obligatoire dans toutes les écoles de l'Empire: car cet idiome est le meilleur moyen de communication dans l'univers entier.

Ils ne doivent pas mieux connaître notre état social que les membres distingués de notre Société Royale. Or cette Société, dans son assemblée annuelle de 1916, adopta unanimement une résolution déclarant désirable que "dans les écoles canadiennes l'on fasse une plus large place à l'étude de la langue et de la littérature françaises."

Déjà, l'année précédente, Sir James Grant avait écrit "Le plus solide levier du succès dans la vie, c'est une connaissance approfondie de la langue française dont on devrait encourager l'enseignement dans nos écoles d'un bout à l'autre du pays, pour raffermir les liens qui nous unissent comme peuple."

* * *

Que de choses nous pourrions encore écrire sur cette question si importante! Que de vérités nous pourrions exposer sur ce sujet qui nous intéresse et comme Français et comme catholiques ! Que de statistiques vivantes et instructives nous pourrions donner, que de principes pratiques nous pourrions rappeler à nos frères dans la foi qui ne parlent pas notre langue !

Mais ce qui est mentionné dans ces quelques lignes suffit pour attirer l'attention sérieuse de tous ceux qui sont capables de réfléchir et qui veulent sincèrement le bien.

Nous avons assez de confiance dans les hommes que la Providence a placés à la direction de notre province pour être convaincus qu'ils ne se rendront pas au désir manifesté par nos syndics d'écoles et les "Grain Growers". Qu'ils prennent tous les moyens possibles pour faire apprendre l'anglais à nos enfants, nous les en féliciterons. Mais ils sont trop intelligents et trop patriotes, ils connaissent trop bien l'histoire de l'Empire et de cette colonie pour qu'ils puissent jamais songer à nous enlever le peu—le trop peu—que la loi actuelle nous accorde en ce qui regarde l'enseignement du français à nos enfants. Ceux-ci continueront à apprendre ici dans nos écoles les deux plus belles langues modernes, celles des deux plus illustres nations de l'Europe.

Quelques-uns de nos concitoyens, aveuglés par les préjugés, mûs par une ignorance regrettable, pourront encore nous ennuyer et même nous faire souffrir. Nous continuerons à vouloir vivre en paix, en harmonie avec ceux qui chôment la Saint-Georges, la Saint-André, la Saint-Patrice. Comme eux nous avons le droit de nous rappeler nos traditions. Or une des plus sacrées est celle de notre langue, la plus belle, la plus pure de l'univers.

Nous continuerons, en dépit des tracasseries qu'on nous fera, à aimer le Canada. C'est la terre de nos aïeux; c'est le sol sacré que nos pères ont foulé et conquis, sur lequel ils ont répandu leurs sueurs et leur sang. C'est ici qu'ils sont nés; c'est ici qu'ils sont morts. Le Canada est donc pour nous un berceau, c'est une tombe.

Il y a près de deux siècles que la race canadienne française est assaillie de tous côtés et de toutes façons. Cela ne l'a pas empêchée de se conserver et de se développer. Elle se maintiendra; elle grandira encore, malgré tout; car on peut dire d'elle ce que von Buelow disait de la France: "Elle a une foi inaltérable en l'indestructibilité de ses forces vitales et, chez elle, ce dogme se base sur les données de l'histoire."

Un portrait de Malvy

Commentant l'affaire Malvy, M. William Martin fait, dans le "Journal de Genève", le portrait suivant de l'ancien ministre de l'intérieur:

M. Malvy est un type de politicien du Midi. Premier dans sa sous-préfecture, par la parole, il vint au Palais-Bourdon, où il continua à briller d'un certain éclat, au moins dans son groupe. Distingué par son chef de file, M. Caillaux, il devint l'un de ses hommes de confiance et fut chargé par lui de représenter la pure pensée républicaine et radicale-socialiste dans les ministères de concentration nationale. La première fois, le choix fut peut-être fortuit. Ensuite il s'imposa pour des raisons extérieures à la valeur du personnage.

M. Malvy fut exactement l'homme dont M. Caillaux avait besoin au ministère de l'intérieur. Docile aux suggestions de son patron, il l'était davantage encore à celles de son subordonné. Son chef de cabinet, Leymarie, était le véritable ministre de l'intérieur. C'est lui qui travaillait et qui ordonnait. Malvy, lui, avait été gâté et perverti par la vie de Paris et le pouvoir trop facilement acquis.

Sans lien et sans frein social ou moral, passionnément joueur, rongé par une maladie qui pousse à vivre vite et beaucoup, Malvy tomba de plus en plus, par leurs goûts communs, entre les mains de Leymarie et sous la dépendance de Caillaux. Il fut un jouet, et, le mot a été dit par l'un de ses adversaires les plus ardents, une victime.

L'ACTION FRANCAISE de mars

LA REVANCHE DES BERCEAUX.—NOS ZOUAVES.—EN RELISANT LAURE CONAN.

L'*Action française* de mars ne démentira pas la réputation de *canadianisme* que s'est acquise déjà cette jeune et très vivante revue. Elle débute en effet par des vers de M. Albert Ferland: *Fierté de la langue française*, qui réclament le droit à la vie pour notre langue; elle se poursuit par la *Revanche des berceaux* où le P. Louis Lalande résume la pacifique revanche de notre race; elle évoque ensuite, sous la plume de Mlle Marie-Claire Daveluy, la figure si noble de Laure Conan; elle brosse à larges traits, sous la signature de M. l'abbé Groulx, l'épopée de *Nos Zouaves* et les leçons qui en découlent; puis, sous la plume de Pierre Homier, c'est la chronique de la *Vie courante*, sous celle de Jean Beauchemin, des chiffres révélateurs, une lettre suggestive de M. Ernest Marceau, la chronique des journaux, une note de Benjamin Sulte sur nos origines et la *Partie documentaire*, où [illegible] essentiel les deux discours si pleins de substance, adressés à MM. [illegible] et Darius [illegible] de Saint-[illegible].

Il a fallu, paraît-il, renvoyer à la livraison prochaine des articles nombreux. Les quarante-huit pages de la revue ne lui suffisent plus. Pour compléter son action elle vient donc de fonder la *Bibliothèque de l'Action française* où paraîtront, deux fois [illegible] et sous les couleurs de la revue les travaux d'une étendue trop considérable pour la revue. C'est la [illegible] le P. Louis Lalande, qui inaugure cette série. (Elle se vend 10 sous dans les principales librairies.)

L'*Action française* publiera en [illegible] des articles de MM. l'abbé Perrin et Antonio Perrault.

L'abonnement à la revue est d'une piastre par année. S'adresser au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, Immeuble de *La Sauvegarde*, à Montréal.

Le bureau des archives publiques s'applique à recueillir tous les documents de l'histoire canadienne. Cependant grand nombre de ces documents ont été irrémédiablement perdus. On connaît l'histoire du si précieux journal du Conseil des Jésuites arraché à la hâte d'un [illegible] au Parlement de Québec juste au moment où il allait servir de combustible, et qui, petit, a échappé comme par miracle.

* * *

D'après une lettre venue de France, les œufs se vendent $1.20 la douzaine, le beurre de qualité inférieure $1.00 le livre.

L'Hirondelle de Ponteix

Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, SASK.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 10 AVRIL 1918 — No. 14

FETES DU JOUR.— *Saint-Albert.* Né à Rome vers 250, eut pour maître Gerbert (devenu ensuite pape) et pour protecteur le roi Robert; il devint un des hommes les plus savants de son temps. Docteurs de l'Eglise [illegible] ... évêque de Chartres en 1007 ... mourut en 1029.

Saint-Isidore. Vierge née en Egypte [illegible] ... miracles nombreux.

CONCOURS [illegible]

[illegible]

Le lundi ... Chorale s'est ... fait remarquer au service d'enterrement de Mme Morel en exécutant accompagnée des mêmes instruments, la ... de Requiem ... par Perreault.

Raymonde Morel, la jeune orpheline à été confiée aux soins de nos bonnes Sœurs qui seront certainement pour elle des mères comme elle le sont pour tous leurs élèves.

La souscription du Maître Autel est close ... [illegible]

[illegible]

On a remarqué avec satisfaction comment les petits autels étaient ornés dimanche. C'est vraiment une heureuse innovation dans la paroisse d'en avoir confié l'entretien à des dames pieuses et dévouées: Ste Anne à Mmes A. Marcotte et A. Liboiron; St. Joseph à Mmes O. Ste Marie et O. Lapien, sainte rivalité à toutes les quatre. Quant au beau Maître Autel qui sera bientôt installé, la piété notoire des paroissiens pour la très sainte Vierge y pourvoiera largement, nous en sommes certains.

M. Philias côté est allé conduire sa fille Rose-Anna à l'hôpital de Régina. Quelques jours plus tard, le nôtre étant ouvert, ce long et pénible voyage lui eût été évité.

De retour, pour prendre charge de l'hôpital les Rdes Sœurs Marguerite et Marie de la Croix.

Jean Cornet, l'ingénieur des machines, pompes et dynamos du Couvent est allé passer quelque temps dans sa famille à Gergovia.

A l'occasion des fêtes de Pâques, Ponteix a reçu de nombreuses visites MM. Auger de Frenchville, Louis Allard et A. Modolo de Wallard, E. de Latoret, instituteur à Val Marie, F. de Montigny de Gergovia et beaucoup d'autres de nos amis des régions du Sud.

Mlle F. B. Meloche, secrétaire au Parlement de Régina, était aussi quelques jours dans sa famille. A son sujet nous ferons remarquer aux propriétaires d'automobiles qui ont à correspondre avec le Département des licences qu'ils peuvent le faire en français, puisque Mlle Meloche est employée à ce département.

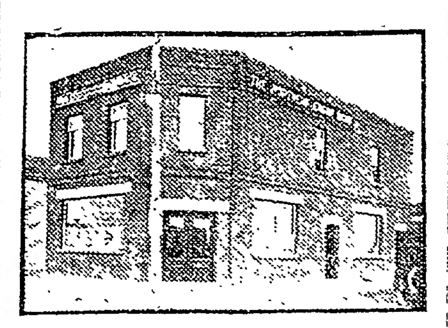
M. Sorgy-Lavergne, professeur particulier est allé prendre quelques jours de repos chez son frère à Mexvorce, et nous a appris que le Rév. M. Bois avait eu une indisposition de quelques jours, due sans doute aux fatigues de Pâques, mais qui, heureusement n'a pas eu de suites.

C'est Mlle Annie Beauchamp qui ... charge du Bureau central du Téléphone à Ponteix.

COMMENT Notre *Hirondelle*, toute modeste qu'elle est, peut rendre quelques services. Une dame de Ste Barbe, ... de Québec, écrivait depuis deux ans à sa sœur dans l'ouest sans recevoir de réponse et était fort inquiète quand tout à coup elle lit un petit entrefilet de l'Hirondelle où le nom de son beau-frère était mentionné. Elle écrit aussitôt au Rév. A. Royer qui fait appeler la famille en question, et constate que celle-ci partageait la même inquiétude, ayant écrit il n'y a pas encore un mois. Cette fois elle ... enregistrer sa correspondance qui sans doute arrivera à destination. Et c'est ainsi que grâce à l'Hirondelle les deux sœurs sont heureuses de se savoir vivantes et en bonne santé. Quand nous disions à son premier essor que l'hirondelle est un oiseau qui porte bonheur!

ARGUMENTATION PEREMPTOIRE

"Le tabac, mes amis, disait, sur les banquettes
D'un petit char complet, un docteur en lunettes,
Un poison lent mais sûr! nous l'avons condamné,
Car il n'a d'autre effet que d'abréger la vie
De chaque malheureux qui s'y trouve adonné."
Soudain un gros bourgeois l'interrompant s'écrie:
"Halte là le discours ! Je prétends, cher Docteur
Vous prouver en deux mots que grande est votre erreur.
Tenez, regardez-moi, j'ai bonne corpulence.
J'ai près de soixante ans et depuis mon enfance
Sans cesse j'ai fumé.—Cela ne prouve rien
Répartit le docteur, car, écoutez-moi bien,
Si vous n'aviez jamais fumé, qui dit Bonhomme
Qu'au lieu de soixante ans à l'heure où nous en sommes
Vous n'auriez pas déjà passé quatre-vingts ans ?"
Tonnerre de bravos et d'applaudissements!



CHEVAUX PERDUS

Une jument noire Clyde, 9 ans, 1,400 lbs, barre blanche à la tête, un pied de devant et derrière blanc;

Une jument, brun clair, 7 ans, 1,650, étoile blanche au front;

Une jument, brun foncé, 12 ans, 1,550 lbs, étoile blanche au front.

Un cheval Clyde rouge clair, 3 ans, 1,000 lbs, pieds de derrière blancs, barre blanche au front au nez. $25.00 de récompense sera donné à la première personne aidant à retrouver ces bêtes. CAMILLE LEGROS, PONTEIX, Sask.

PERDU—Une jument rouge, 16 ans, œil gauche taché de blanc. Une jument rouge, 6 ans, nez rond, barre jaune à droite derrière. Une jument blonde, petite étoile blanche sur la tête. Récompense de $50. H. BEAUCHAMP, FRENCHVILLE, Sask.

PERDU—Un gros cheval brun (pansu) âgé de 12 ans, ferré devant, corne fendue à la patte droite de derrière, crinière coupée sur le front. Récompense. ONESIME TARDIF, PONTEIX, Sask.

PERDUS—Deux chevaux Clyde, bai, 5 et 6 ans. Crinière coupée. Pied de derrière blanc. Raie blanche au front. Pesanteur 1,300 et 1,350 lbs. Récompense généreuse. George PAQUETTE, Ponteix, Sask.

MOUVEMENT DE L'A. C. F. C.

Semailles

Avec le printemps ... nous sommes ... on ne pense ... les. Tout en confiant à la ... le blé qui ... rons-le, une abondante ... l'automne ... nous pas de semer en même temps dans les esprits quelques idées qui auraient chance de ... produire !

La culture du sol ne ... pas toujours ... la culture des idées, en ce sens que la première absorbe à elle seule tout le temps et ne laisse rien ou trop peu à la seconde. Tout de même il y a moyen de concilier les deux et l'on doit s'efforcer de le faire si l'on ne veut pas vivre ... purement animale.

Nous parlions, la semaine dernière, d'un projet de "Journée des Ecoles", dont le produit servirait à venir en aide à nos commissaires scolaires qui ont tant de difficultés à se procurer des institutrices bilingues. Voilà au moins une idée qui a l'avantage d'être simple et à la portée de tous. Comment pourrait-on mettre en doute l'importance de la question scolaire, alors qu'autour de nous nos adversaires se préoccupent sans cesse de la résoudre à notre désavantage manifeste ? Qui oserait nier la nécessité d'une éducation française et catholique pour sauvegarder la génération nouvelle qui grandit en plein milieu anglais et protestant?

Nos enfants seront ce que nous les aurons faits, et l'expérience nous montre chaque jour que nous avons à exercer une grande vigilance pour préserver leur mentalité canadienne. Quelle que soit ... [illegible] ... Mais ... [illegible] ... Notre devoir est de l'aider ... lui fournissant le nerf de la guerre, sans lequel elle ne saurait suffire longtemps à la lourde tâche qui lui incombe. Et pour intéresser tous les nôtres à l'Interprovinciale pour permettre à toutes les bonnes volontés de se manifester rien ne nous semble plus approprié qu'une populaire "Journée des Ecoles" à travers toute la province.

DONATIEN FRÉMONT

Message du Pape aux Parisiens

Le cardinal Amette, archevêque de Paris, a reçu de Rome le message suivant:

"Le Saint Père déplore que le conflit sanglant dont le monde entier a tant souffert déjà, ait fait encore d'innocentes victimes, le jour même de la Passion du Seigneur, victimes plus chères encore à son cœur, en raison de leur foi et de leur piété, et exprime sa plus profonde sympathie. Il envoie sa bénédiction à tous les fidèles de Paris et désire savoir si les familles éprouvées ont besoin de secours matériels.

Ça et là

Le ... a déjà voté en seconde lecture, pratiquement sans discussion, une loi qui accorde le droit de vote aux femmes au Canada aux mêmes conditions que pour les hommes. M. Henri Bourassa a publié sur ce sujet une série de ... articles qui constitue une ... vraiment remarquable. A la lumière des vrais principes il montre les dangers que comporte cette évolution sociale.

* * *

Le 6 avril marque le premier anniversaire de la déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Allemagne. Pour leur première année de guerre les Américains ont perdu moins de soldats que nous, mais ont dépensé encore plus d'argent. L'événement a été fêté chez toutes les nations alliées.

* * *

Chose que les dépêches omettent de dire, Foch, le nouveau généralissime des armées alliées, est un ardent catholique pratiquant et l'un de ses frères est jésuite. Le général anglais Haig est protestant mais l'un de ses frères s'est converti et s'est fait religieux.

* * *

Dans tout le Canada, d'après les chiffres officiels, 96 pour cent des jeunes gens éligibles au service militaire n'ont pas encore été enrôlés. Ce n'est évidemment pas un succès étant donné qu'il y a un an, d'après le premier ministre, il était absolument urgent d'envoyer immédiatement des troupes. Cela prouve aussi amplement que les jeunes gens de langue anglaise ne sont pas plus ardents que les autres à s'enrôler.

* * *

L'évêque anglican d'York, Angleterre, le Rév. Gordon Lang a parlé de la guerre à Toronto. Il dit que tout va bien, que l'Angleterre bien qu'à la ration ne craint pas la famine, mais il n'a pas ajouté comme aux Etats-Unis, quelque temps avant l'offensive, que l'armée anglaise était tout et que l'armée française ne comptait presque plus.

* * *

Les catholiques de New York ont adressé un message au cardinal Amette, protestant contre l'outrage commis par le bombardement d'une église de Paris le jour du vendredi saint et exprimant leurs sympathies aux parents des victimes.

* * *

Trois religieuses canadiennes de Québec, de la congrégation des Franciscaines Missionnaires de Marie et une autre religieuse en mission à St-Laurent, Manitoba, sont parties pour les missions lointaines de la Chine.

* * *

Le kaiser a envoyé une lettre personnelle d'excuse au président de la Confédération suisse, à la suite de la mort du conseiller de la légation suisse à Paris, tué dans une église pendant le bombardement du vendredi-saint. Et le bombardement de la capitale française continue de plus belle...

* * *

Les crimes augmentent à Berlin dans des proportions effrayantes. Il se commet en moyenne trois cents vols et cambriolages par jour. La maison du ministre de la guerre lui-même a été cambriolée. Cet état de choses est dû en grande partie à l'insuffisance du nombre des policiers.

* * *

"La France vaincue en 1870, lisons-nous dans un journal français de l'Ouest, dépossédée des riches provinces de l'Alsace et de la Lorraine, n'a cessé depuis quarante ans de préparer l'opinion publique pour la revanche, qu'elle veut reprendre aujourd'hui, on sait avec quel héroïsme et quelle détermination."

Tous ceux de nos lecteurs qui connaissent la France savent combien cette assertion est peu fondée. Dire que le peuple français a songé à la revanche pendant quarante ans, ce n'est pas seulement exprimer une chose absolument fausse, c'est laisser entendre qu'il a pu être l'instigateur de cette guerre.

* * *

Devant les délégués de l'association des instituteurs de l'Alberta, le surintendant des écoles de Calgary préconise la création d'un bureau fédéral d'éducation.

* * *

Des soldats anglais blessés affirment que parmi les troupes allemandes qui ont donné le premier coup dans la grande bataille, il y avait un bon nombre d'hommes sans uniformes.

* * *

Cinq Américains et Américaines ont été tués dans l'église de Paris qui a été frappée d'une bombe le jour du vendredi saint.

* * *

La Russie s'occupe maintenant d'organiser une armée d'un million et demi d'hommes, et pour cela, elle fait appel aux officiers de l'ancien régime.

Médéric Martin est réélu maire de Montréal

M. Médéric Martin a été réélu maire de Montréal contre M. Joseph Ainey, représentant ouvrier dans l'ancien bureau de contrôle, par une majorité de 7,270. Ce sera son troisième terme comme premier magistrat de Montréal.

Au nombre des nouveaux conseillers municipaux se trouve M. Charles Marcil, ex-président de la Chambre des Communes.

L'ancien bureau de contrôle se trouve remplacé par une commission nommée par le gouvernement provincial.

L'image du Sacré-Coeur d'après Claire Ferchaud

On peut se procurer à Québec, Librairie Belvedère, 35 Chemin Ste Foy, l'image du Sacré-Cœur de Loublande telle que peinte par une religieuse française sur les indications de Claire Ferchaud. Cette image est approuvée par Mgr l'évêque de Poitiers. Prix, 6 sous l'unité, frais de poste en plus.

Pour et contre la langue allemande

Discutant la question de l'abolition de l'enseignement de l'allemand, devant la convention de l'association d'éducation à Toronto, le professeur J. McGillivray a déclaré que la connaissance de l'allemand était nécessaire pour permettre aux Anglo-Saxons de rivaliser avec succès dans le domaine de l'art, de la littérature et des autres branches du savoir.

Si la guerre, a-t-il dit, pouvait être gagnée ou sa fin hâtée de quelque façon par l'abolition de l'enseignement de l'allemand, personne n'hésiterait à prendre cette mesure; mais un tel procédé ne pourrait avoir d'effet sur le résultat définitif de la lutte en Europe. La connaissance de l'allemand chez les Anglo-Saxons est déjà limitée et une nouvelle réduction tournerait à notre préjudice. Une bonne part des succès des Allemands est due à leurs connaissances linguistiques. Supprimer l'enseignement de leur langue, ce serait imiter l'autruche qui cache sa tête dans le sable.

D'autre part, les gouverneurs de l'Etat de Washington ont pris des mesures énergiques pour refréner la presse de langue allemande, défendre la prédication en allemand et l'enseignement de l'allemand dans les écoles élémentaires.

Pour les Cultivateurs

LE COMPTOIR AGRICOLE
Limitée
Coopérative Canadienne

ETAT ET RAPPORT
(Année 1917)

BUT ET OBJET

Le désir et la nécessité de s'organiser sur le terrain des affaires, afin de prendre la place qui leur appartient, ont amené les nôtres à former la compagnie le *Comptoir Agricole*.

La population de langue française de l'Ouest Canadien étant avant tout une population agricole, cette société devait nécessairement travailler au *groupement des cultivateurs* sur le terrain des affaires relatives à l'agriculture.

AFFAIRES

A cette fin, le Comptoir Agricole poursuit les opérations suivantes:

1o *La vente des terres* vacantes ou améliorées dans les centres français ou mixtes.

La Compagnie a mis ses premiers capitaux dans l'achat de quelques terrains dont plusieurs ont été revendus, chaque vente laissant une marge de profit.

L'an dernier, la Compagnie a entrepris une campagne de publicité spéciale pour renseigner les cultivateurs de la province de Québec sur les avantages du Manitoba au point de vue agricole. Elle se propose cette année, de continuer cette propagande auprès de ces mêmes cultivateurs, par l'entremise de courtiers, résidant à Montréal, qui publieront et distribueront de temps à autre des listes de terres à vendre au Manitoba.

2o *La vente des grains* à commission.

La Compagnie a commencé à s'occuper de ce commerce au mois de septembre 1916. Elle possède son siège à la Halle au blé (Grain Exchange) et y a fourni toutes les cautions requises par le Gouvernement.

La Compagnie ne fait aucune spéculation sur le marché des grains. Elle s'applique à vendre, pour le compte des cultivateurs, les grains qu'ils lui consignent, au plus haut prix du marché au moment de la vente. On compte environ 250 firmes, sociétés ou compagnies qui font affaires sur le marché de Winnipeg, comme courtiers et marchands de grains: sur ce nombre le Comptoir Agricole est la seule compagnie de langue française.

De plus, la Compagnie a les pouvoirs de poursuivre *tout autre commerce relatif à l'agriculture* et d'aider toute entreprise intéressant les cultivateurs en général ou un groupe spécial d'agriculteurs. C'est pourquoi, tout en restant sur le terrain solide des affaires, la société travaille par tous les moyens possibles à renseigner, grouper et organiser les cultivateurs de langue française.

Par exemple, ses affaires de vente de terres ont amené la Compagnie à placer, durant les saisons des travaux, un certain nombre d'engagés de ferme dans la plupart de nos paroisses, et aussi à placer un bon nombre de colons sur les homesteads dans les centres ouverts par les nôtres. Par exemple encore dans son commerce de grains, la Compagnie est amenée à s'intéresser à l'établissement d'élévateurs coopératifs, entreprises qui profitent avant tout au groupe local ou à la paroisse où l'élévateur est appelé à faire ses affaires.

SOCIETE COOPERATIVE

Le Comptoir Agricole est une *compagnie à capital-actions* et le chiffre de ses affaires est limité, dans un sens, au capital dont elle dispose: pour en faire et la garder une *compagnie agricole*, il faut que les cultivateurs, au moins la *majorité* d'entre eux, y engagent un peu de capital. Mais elle est de plus une compagnie *à base coopérative*: par conséquent, la somme de ses profits et les services qu'elle se met en mesure de rendre à la classe agricole dépendent, en grande partie, du nombre d'actionnaires-cultivateurs qu'elle compte. En un mot, le succès et l'utilité d'une coopérative comme le Comptoir Agricole sont proportionnés à l'intérêt qu'y prennent et la coopération qu'y donnent les cultivateurs.

ETAT ACTUEL

Les renseignements qui suivent aideront à faire voir d'abord les résultats obtenus, puis l'étendue du travail qui reste à faire.

Actionnaires: La Compagnie a commencé ses opérations en juin 1914. De 31 actionnaires en novembre 1914, elle vit augmenter ce nombre à 68 en novembre 1914, à 155 en novembre 1916 et, enfin, en novembre 1917, elle comptait au moins 425 actionnaires et souscripteurs.

Bilan: L'état comparé des obligations et des valeurs (non compris les propriétés non-vendues), d'après le bilan des affaires arrêtées au 30 novembre 1917, montrait un surplus de $4,589.36.

En voici le résumé:

OBLIGATIONS

(Sommes dues par la Compagnie)

1o—TERRES:	
Hypothèques, Agreements	$24,674.50
Comptes payables	1,954.79
2o—GRAINS:	
Comptes payables	10,450.32
Billets payables	4,000.00
Total des obligations	$41,079.71
Surplus des valeurs	4,589.36
	$45,669.07

VALEURS

(Sommes dues à la Compagnie)

1o—TERRES:	
Agreements, Hypothèques	$20,554.52
Comptes recevables	4,915.65
Argent en main	65.00
Argent en banque	3,326.63
2o—GRAINS:	
Comptes recevables	5,160.14
Ameublement, auto, etc.	909.13
Actif, payé sur élévateur:	
Sainte-Agathe	508.10
Siège (Grain Exchange)	5,000.00
Argent en banque	5,229.89
Total des valeurs	$45,669.07
A ajouter à ce surplus de	$ 4,589.36
Les terrains que la compagnie possède, évalués à	47,640.00
De plus, elle a une balance à lui revenir, sur les actions vendues à termes, d'au moins	40,000.00
Formant un actif apparent de	$92,229.36

La Compagnie a déclaré et payé, en janvier 1918, un dividende de 5 pour cent sur le capital dont payement en argent a été fait avant juin 1917.

TRAVAIL PROJETE

Il y a place dans le Comptoir Agricole pour les milliers de cultivateurs de langue française de l'Ouest Canadien. A commencer par le Manitoba, le travail que projettent les directeurs de la compagnie, pour l'année 1918, comprend:

(a) Doubler le nombre des actionnaires, c'est-à-dire obtenir au moins 400 nouveaux souscripteurs;

(b) Porter le commerce des grains à 1,000 chars;

(c) S'assurer la clientèle d'au moins cinq élévateurs;

(d) Associer les actionnaires d'une même paroisse en groupe local, pour faciliter les relations d'affaires avec la Compagnie.

Aussitôt ce travail fait ou ces résultats assurés, sera commencée l'organisation des affaires dans les centres français de la Saskatchewan, où il y a un bon commerce de grains à établir.

ADMINISTRATION

Les affaires de la Compagnie sont administrées par un bureau de sept directeurs élus, le 15 décembre de chaque année, par les actionnaires réunis en assemblée sur dix jours d'avis.

L'administration est sujette à tous les termes de la loi des compagnies du Manitoba, et rapport est fait aux départements du Secrétaire et du Trésorier de la Province. Copie de ces rapports et tout autre renseignement sur les affaires de la compagnie sont mis en tout temps à la disposition des actionnaires.

COOPERATION

Peu d'entreprises promettent d'aussi beaux résultats, par la coopération, que le Comptoir Agricole.

A part la raison de s'associer parce qu'ils sont en minorité, nos cultivateurs ont intérêt à garder pour eux les profits que d'autres font, à leurs dépens, dans la vente de leurs grains. Supposons que par le fait de grouper leur clientèle pour la vente de leurs produits, chacun des cultivateurs de langue française y gagnerait une moyenne de $20.00 par année: aux dix mille cultivateurs destinés à faire partie du Comptoir Agricole, cela représenterait un gain annuel de $200,000.00.

Il s'agit de ne pas tarder à unir et augmenter nos forces par les moyens que donnent le capital et l'organisation. Il faut savoir tourner en profit ce qui fut sans raison, jusqu'à présent, une perte énorme. Il faut utiliser nous-mêmes nos ressources.

Les actionnaires du Comptoir Agricole font donc appel à tous les leurs, cultivateurs de chaque paroisse, et leur demandent de se joindre à eux dans ce travail d'organisation agricole.

LE COMPTOIR AGRICOLE,

300 *Edifice Grain Exchange*,

Winnipeg.

Le prix du blé

Le bureau des inspecteurs du grain pour le Canada est d'avis que le prix actuel du blé de l'Ouest canadien, soit $2.21 par minot pour le blé Nord No. 1 à Fort William et Port Arthur, est un prix raisonnable pour le blé de la récolte 1918. Avant d'en venir à cette conclusion, le bureau a considéré sérieusement la nécessité de stimuler la production du blé, le coût plus élevé de la production et les prix relatifs des grains grossiers qui n'ont pas été fixés pendant l'année courante, ni au Canada ni aux Etats-Unis.

Le bureau est également d'avis que ce prix devrait être garanti, et immédiatement. Si pour une raison quelconque cette garantie ne pouvait pas être donnée, le prix établi et tous les règlements s'y rapportant devraient être étudiés de nouveau et revisés.

Le bureau des inspecteurs du grain a accepté sans commentaire la suggestion de George Fisher, représentant du marché au grain de Winnipeg, recommandant que le prix minimum garanti pour le blé de la récolte 1919 soit $2 par minot.

UNE FORTUNE EN PERSPECTIVE. Deux jeunes irlandais d'un régiment canadien entraient dans les tranchées pour la première fois, lorsque leur capitaine leur promit *une piastre* par allemand qu'ils tueraient. Pat songeait, pendant que Mick faisait la garde, tout-à coup Mick s'écria:

—Les voici! les voici!
—Qui vient?
—Les Allemands.
—Combien sont-ils?
—50,000.
—Batèche, s'écria Pat, en prenant son fusil. Notre fortune *est faite.*

Le commissaire du coût de la vie abandonne son poste

W. F. O'Connor a démissionné comme commissaire du coût de la vie au ministère du Travail. Il déclare que sa démission est purement volontaire de sa part. On s'attend à d'autres démissions dans le même département.

Civils français déportés en Russie

D'après une information fournie par le baron Denys Cochin, un millier de civils français des districts envahis du nord de la France ont été envoyés en Russie et soumis aux travaux forcés. Il y a parmi eux 400 femmes. Ces civils sont au nombre de ceux que l'Allemagne a offert d'échanger contre les Alsaciens réfugiés en France. Ils ont été envoyés en Russie à la suite du rejet de la proposition tentée auprès du gouvernement français par l'intermédiaire du Saint-Siège et du baron Denys Cochin.

LES MARCHES

Le marché aux grains Winnipeg

AVOINE—	
No. 2 C. W.	[illegible]
No. 3 C. W.	[illegible]
No. 1 fourrage	[illegible]
ORGE—	
No. 3	165
No. 4	160
Fourrage	140
LIN—	
No. 1 N. W. C.	[illegible]
No. 2 C. W.	[illegible]
No. 3 C. W.	[illegible]

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	200
No. 2 nord	$1.95
No. 3 nord	190
No. 4 nord	173
No. 5 nord	140
AVOINE	[illegible]
ORGE	[illegible]
MOULEE, 100 lbs	[illegible]
SON, 100 lbs	[illegible]
BEURRE, la livre	50c
OEUFS, la douzaine	15c
BOEUF, la livre	18c
PORC, la livre	20c
MOUTON, la livre	26c

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Truies	$16.00
Pesantes	$17.00
Verrats	$10.00 à $11.00
Légers	$16.50 à $18.00
BOUVILLONS—	
Pesants du printemps	$11.00 à $11.50
Pesants de choix	$10.50 à $11.00
De choix pour boucherie	$10.50 à $11.00
Assez bons	$9.75 à $10.50
Ordinaires	$8.50 à $9.00
GENISSES—	
De choix pour boucherie	$10.00 à $10.50
De choix pour élevage	$8.50 à $9.00
Passables	$8.00 à $8.50
VACHES—	
De choix pour boucherie	$8.75 à $9.50
Passables	$8.00 à $8.50
Ordinaires	$6.50 à $7.00
Conserve	$5.00 à $5.75
Taurelles	$7.00 à $100
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$9.50 à $10.00
De choix, légers	$8.50 à $9.00
Passables	$8.00 à $8.50
TAUREAUX—	
De choix	$7.75 à $8.50
Bons	$7.00 à $7.50
Ordinaires	$5.75 à $6.25
BOEUFS—	
De choix	$7.50 à $8.25
Passables	$7.00 à $7.50
Moyens	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$5.50 à $6.00
VEAUX—	
De choix, légers	$11.00 à $12.00
De choix, pesants	$9.00 à $10.00
BREBIS ET AGNEAUX	
Agneaux de choix	$17.00 à $18.00
Béliers	[illegible] à $16.00
Brebis	[illegible] à $10.00

D. COUGHLIN & CO.

FEUILLETON DU PATRIOTE

JEAN RIVARD
LE DÉFRICHEUR
RÉCIT DE LA VIE RÉELLE

No2 Par A. GÉRIN-LAJOIE

...la loi l'astreignait à cinq années de cléricature, mais il se flattait qu'après une première année passée chez son patron, il recevrait pour son travail une rémunération suffisante à ses dépenses d'entretien. Ce qui lui faisait aussi caresser ce projet, c'était la perspective de se retrouver avec son ami Gustave Charmenil, alors étudiant en droit à Montréal, ami intime, camarade d'enfance, compagnon de collège, dont le souvenir était encore tout chaud dans sa mémoire.

Cependant Jean Rivard ne voulut en venir à aucune détermination arrêtée avant d'avoir consulté le plus ancien ami de son père, M. l'abbé Leblanc, curé de Grand-pré; car, dans nos paroisses canadiennes, le curé est presque toujours regardé comme le conseiller indispensable, le juge en dernier ressort, dans toutes les importantes affaires de famille.

Jean Rivard n'eut rien à apprendre à monsieur le curé qui avait déjà tout appris par la rumeur publique.

—"Je m'attendais à votre visite, mon jeune ami, lui dit le vénérable prêtre, et je suis heureux de vous voir. J'ai pensé tous les jours à vous depuis un mois; j'ai partagé vos inquiétudes, vos embarras, et puisque vous venez, suivant votre coutume, me demander mon avis, je vous dirai franchement et sans détour, que nous n'en sommes pas venus tous deux à la même conclusion. Votre projet d'étudier le droit ne me sourit pas, je vous l'avoue. Vous savez que j'ai moi-même étudié cette profession avant d'entrer dans les ordres; je puis par conséquent vous parler en homme qui possède une certaine connaissance de son sujet". Il se fit un moment de silence.

"Je ne vous cacherai pas, continua le curé, que cette carrière me souriait comme à vous, lorsque, il y a bientôt trente ans, je quittai le collège; elle sourit à presque tous les jeunes gens qui ont de l'ambition et qui se croient destinés à jouer un rôle dans les affaires de leur pays. Rien n'éblouit comme l'art de la parole, et c'est le plus souvent parmi les avocats qu'on rencontre les hommes qui exercent ce talent avec le plus de puissance.

"Il faut avouer que cette profession offre des avantages réels. L'étude de la loi exerce le jugement; l'habitude du raisonnement et de la discussion donne par degré à l'homme doué de talents naturels une grand vigueur d'esprit et une subtilité d'argumentation qui requièrent l'exercice des facultés intellectuelles.

"Dans l'étude de ses moyens, voyez-vous, l'avocat est sans cesse excité par deux des plus puissants mobiles du cœur humain, l'orgueil et l'amour du gain: sa raison, toujours tendue pour ainsi dire, prend graduellement de la force, comme le bras du forgeron qui se durcit chaque jour par le travail; et après un certain nombre d'années, surtout s'il a fait fortune et s'il jouit d'une forte santé, il peut déployer ses talents sur un plus grand théâtre. Partout les hommes d'état se recrutent, à quelques exceptions près, dans cette classe privilégiée.

"Vous voyez que je ne cherche pas à nier les avantages de la profession. Disons pourtant, puisque nous en sommes à considérer le pour et le contre, qu'on reproche aux avocats, devenus hommes publics, de rapetisser les grandes questions de politique, de les envisager d'un point de vue étroit, surtout de faire emploi de petits moyens, de ces raisons futiles connues sous le terme d'objections à la forme et qui dénotent chez les auteurs plus de subtilité d'esprit que de libéralité et de largeur de vues. Ces messieurs ont bien quelquefois leurs petits ridicules. Vous vous rappelez ce passage de Timon:

Les avocats parlent pour qui on veut, tant qu'on veut sur ce qu'on veut, etc., ec.

et vous avez lu sans doute son chapitre sur l'éloquence du barreau."

—"Je vous avouerai, M. le Curé, dit Jean Rivard, que l'amour des honneurs n'est pour rien dans le choix que j'ai voulu faire; je n'ai pas la prétention de faire un orateur ni un homme politique. Mon but, hélas, est peut-être moins élevé, moins noble: j'ai cru voir dans cette carrière un acheminement à la fortune, et un moyen d'aider à l'établissement de mes jeunes frères."

—"Venons-en donc à cette question, puisqu'elle est la plus intéressante pour vous. Vous avouez qu'en vous lançant dans cette carrière vous avez, comme tous vos confrères, l'espoir d'y faire fortune: vous pourriez être un de ces rares privilégiés, bien que vous admettiez vous-même que vous ne possédez pas cette assurance, ni cette facilité d'expression qui font les avocats éminents. Mais il est un moyen assez simple de vous éclairer sur ce sujet. Prenez la liste des avocats admis depuis vingt ans aux divers barreaux de la province, et voyez dans quelle proportion se trouvent ceux qui vivent exclusivement de l'exercice de leur profession. Je ne pense pas me tromper en disant que c'est à peine si vous en trouvez un quart. Les trois autres quarts, après avoir attendu pendant plusieurs années une clientèle toujours à venir, se retirent découragés. Les uns se jetteront dans le journalisme, d'autres dans le commerce ou dans des spéculatioons plus ou moins licites; celui-ci cherchera un emploi dans les bureaux publics, celui-là ira cacher son désappointement dans un pays étranger; un grand nombre resteront à charge à leurs parents ou à leurs amis; les autres, abreuvés de dégoûts et d'ennuis, se laisseront aller à la dissipation, à la débauche, et finiront misérablement. Car sachez bien, mon ami, que les avocats de premier ordre, c'est-à-dire, les avocats de talents transcendants, sont presque seuls à recueillir les avantages attachés à la profession. César préférait être le premier dans une bicoque que le second dans Rome; pour ma part, je crois que sans avoir l'ambition de César, on peut etre justifiable de préférer occuper le premier rang dans un état quelconque que le second dans la profession d'avocat.

"Une autre importante considération, mon enfant, c'est qu'il n'est guère possible à un jeune homme sans moyens pécuniaires, de faire une étude suffisante de la profession, ni de se créer ensuite une clientèle s'il n'a pas de protecteurs ou d'amis influents.

—Mais ne croyez-vous pas qu'après une première année passée dans un bureau d'avocat, je serais en état de subvenir à mes dépenses?

(A Suivre)

PRINCE-ALBERT

SOIREE THEATRALE de l'A. C. F. C.

Demain soir, jeudi, le cercle de l'A. C. F. C., de Prince-Albert donnera, dans la salle du Sacré-Coeur, une grande soirée théâtrale qui ne manquera pas d'attirer tous les Franco-Canadiens de la ville et des environs.

Bien que le Cercle dramatique de l'A. C. F. C., récemment fondé, nous ait déjà donné deux ou trois représentations fort appréciées, la soirée de demain sera, à proprement parler, sa grande séance de début. Elle aura d'autant plus de succès que tout le monde connait aujourd'hui le Cercle dramatique et la valeur de ses artistes. Nul n'ignore que plusieurs d'entres eux tiennent les planches comme de véritables professionnels.

On jouera "A qui le neveu?", comédie en deux actes de Théodore Botrel. Voici la distribution des rôles:

Balochard, 50 ans . .	J. E. Morrier
Dupiton, 50 ans . . .	Gus. Carrier
Cyprien, 25 ans . . .	N. Fournier
Sosthène, 25 ans . .	J. P. Daoust
Georges, 21 ans . .	J. A. Cadieux
Benoit, 21 ans . . .	C. Robitaille
Théobald, 40 ans . .	W. St-Hilaire
Saturnin, 50 ans . .	N. Berriault

On jouera également pour la deuxième fois "Lagamelle et Dubidon", bouffonnerie militaire en un acte, interprétée par H. Lefebvre et J. A. Cadieux.

M. G. Piette se fera entendre dans son répertoire des chansons de Botrel

L'orchestre de l'A. C. F. C. prêtera son concours comme de coutume.

Le prix des billets est de cinquante sous.

S. G. Mgr Pascal a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette soirée qui promet d'être très brillante.

—M. Sébastien Mariaggi et Mlle Juliette Bonthoux, de Titanic, qui se sont mariés le 2 avril, ont fait un voyage à Prince-Albert.

—De passage: M. l'abbé Bourdel, de Howell; M. l'abbé Nicolet, d'Arborfield; le R. P. Tessier, de Duck Lake; le R. P. Adam, de Saint-Louis.

—M. l'abbé O. Rioux, de Montmartre, était ici la semaine dernière. Il a eu une conférence avec les membres du Comité Exécutif de l'A.C.F.C.

Des hommes, encore des hommes !

Le *Free Press* de Winnipeg publie l'information suivante de son correspondant d'Ottawa:

"Pour se procurer plus d'hommes promptement, d'autres amendements vont être faits à la loi du service militaire. L'un d'eux stipulera que les jeunes gens qui sont devenus d'âge militaire depuis que la loi est passée tomberont automatiquement sous le coup de l'appel. On ne considère pas probable que la seconde classe sera appelée d'ici longtemps encore; mais il est probable que la limite d'âge de la première classe sera allongée de manière à englober les célibataires au-dessus de 35 ans."

La lèpre

La guerre amène bien des maux. On sait quels ravages la syphillis fait dans les camps et leurs voisinages et comme cette répugnante maladie s'étend rapidement partout, de ce fait.

En France, dans certaines régions, une maladie disparue depuis la fin du moyen-âge réapparaît, affirme-t-on. C'est la lèpre. Nombre de femmes l'ont contractée déjà, dit-on. Et ce sont les Chinois importés au nombre de plus de 300,000 pour cultiver la terre et travailler dans les usines, et aussi les Annamites, qui ont transporté le fléau.

Il ne faut pas oublier qu'on veut nous en importer, des Chinois, pour prendre la place de ceux qu'on veut envoyer de force, au front, et qu'alors, de ces païens, qui ignorent tout de la morale et de l'hygiène il faudrait s'attendre à peu de chose de bon.

L'ANNONCE AVANT L'OUVERTURE

Un policier interpelle un piéton qui regarde fixement dans une vitrine de bijoutier:

—Quelle affaire avez-vous de vous planter devant cette étalage ?

Le piéton—J'examine la sorte de clientèle qui rentre ici, je vais ouvrir un magasin de bijoux dans ce bloc.

Et le policeman s'en alla satisfait.

Quand le lendemain, il lut dans le journal: "Magasin enfoncé dans la nuit," il fit remarquer avec beaucoup de raison :

—Il peut avoir été voleur; mais, au moins ce n'est pas un menteur. Il l'a bien "ouvert" son magasin.

PETITES ANNONCES

6 FAMILLES CANADIENNES Demandent terres à vendre ou à louer dans un centre français. S'adresser à AMBROISE LAFORGE, SASKATOON, Sask. 5-8

A LOUER IMMEDIATEMENT, pour 3 ou 5 ans, pâturage et prairie à foin pour l'entretien de plus de 100 bêtes à cornes. Bonne maison et bâtisses. Installation pour moutons. Le tout clôturé et bordé par le lac Pounas. A 20 milles au nord de Quill Lake, Sask. S'adresser à François DUBREUIL, HAYWOOD, Manitoba. 5-6p.

DEMI-SECTION à vendre à Beauchamp, Sask. Bonnes étables et bonne maison. De l'eau en abondance. Prix $4,000. Conditions de vente: $1,000 comptant; balance par paiements annuels de $1,000, dus au 1er décembre. L'église est à vingt pas de la maison S'adresser à Henri PATENAUDE, BEAUCHAMP, Sask.

CORDONNIER—On demande un cordonnier. S'adresser à C. COURTOIS 71 rue de la rivière, PRINCE-ALBERT, Sask.

ON DEMANDE UNE SERVANTE d'expérience et bilingue. S'adresser à Madame MONTREUIL, 15, 12ème rue est.

ARGENT A PRETER

"Par l'une des plus fortes compagnies de la Hollande. Bureau principal pour l'Ouest a Saskatoon. Nous prêtons plus que les autres compagnies et nos frais sont plus bas, nous n'avons pas d'agents et ne payons pas de commission. Pas absolument nécessaire de venir à Saskatoon, écrivez et dites-nous combien en culture, lacs, coulées, bois ou broussailles, valeur de bâtisses si vous en avez. Pas nécessaire de demeurer sur terre. Intercontinental Mortgage Co., adresse: JOHN MILDEN, Avocat, Saskatoon, Sask. On parle français. 17-1-18

AUTOMOBILES DE LOUAGE a l'écurie Star. Tél. 2438.

ON DEMANDE bon tailleur pour réparer et presser, aussi dame ou fille pour presser vêtements de dames. Bons gages, travail à l'année. PARISIAN DYE WORKS, Saskatoon, Sask. 3-7

DINANT

Le charbon propre et ne produisant pas de mâchefer. Le meilleur pour poêles de cuisine et fournaises

$7.50 LA TONNE $7.50

TELEPHONE 2228

Prince Albert Fuel Co. Ltd.

DANS UN RAYON CONSIDERABLE

Ce studio est maintenant connu comme l'endroit par excellence pour avoir des photographies artistiques. Quel que soit le travail que vous commanderez ici, vous ne serez pas désappointé.

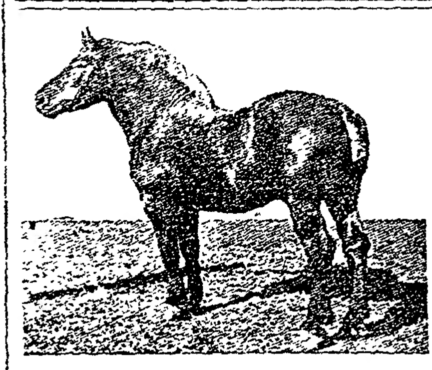
City Art Studio

W. J. JAMES

NOUVEL EDIFICE MANVILLE

Entrée sur la 10ème rue

Heures: 9 a.m. à 9 p.m.



Etalons enregistrés

Jeunes étalons enregistrés Percheron et Clyde, tout âge, poids de 1,500 à 2,000 livres. Prix, de $250 à $1,150. Conditions au goût de l'acheteur. On prend des chevaux en échange.

Juments enregistrées

Jeunes juments enregistrées Percheron et Clyde, toutes les grandeurs, poids de 1,500 à 1,700 livres Vous ne pouvez trouver une meilleure occasion nulle part en Saskatchewan.

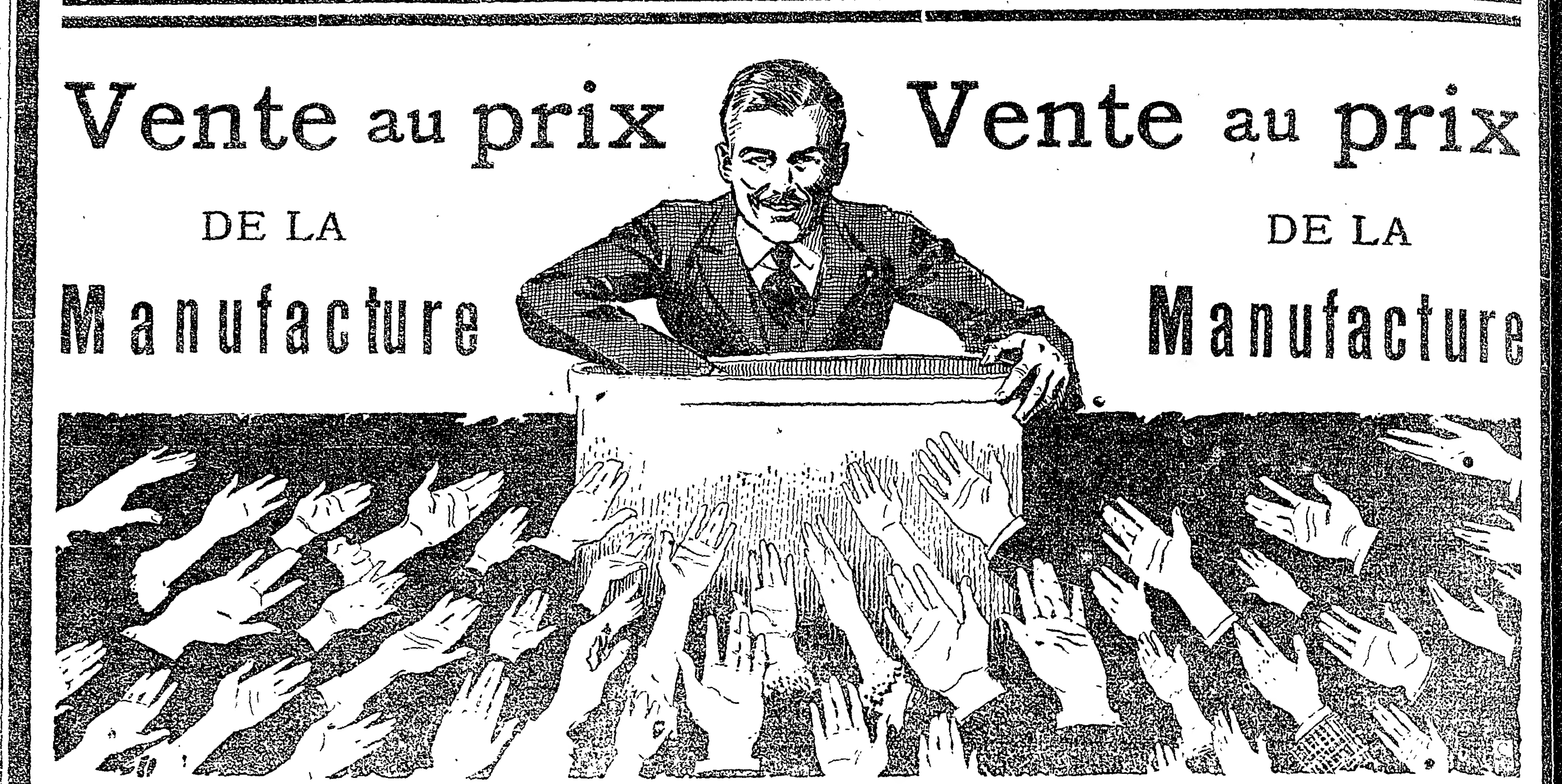
Taureaux enregistrés

Vingt jeunes taureaux Durham enregistrés.

A. CHAMPAGNE,

48-9 Battleford, Sask

RALPH MILLER



C'est comme si nous vous donnions de l'argent

IMPERMEABLES

En vrai parametta, garanti, bon pour tous les climats, se vend régulièrement $12. Pour cette vente

$6.45

VOILA CE QUE C'EST A DE TELS PRIX. TOUS LES LECTEURS DE CE JOURNAL SAVENT COMBIEN TOUT AUGMENTE. LES VETEMENTS SERONT ENCORE PLUS CHERS L'AUTOMNE PROCHAIN. CEUX QUI ACHETENT D'AVANCE FONT PRODUIRE UN GROS INTERET A LEUR ARGENT. C'EST DOUBLEMENT VRAI POUR CETTE VENTE AU PRIX DE LA MANUFACTURE OU TOUT EST REDUIT AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT ACTUEL.

CULOTTES POUR GARCONS

En tweed ou worsted. Toutes les grandeurs. Régulier $2.25. Pour cette vente

$1.59

$7.00 Chaussures DE TRAVAIL $4.45

Chaussures de travail pesantes, coupe Blucher, semelles imperméables. Tous les points, valeur régulière de $7.00. Pour cette vente

$4.45

Bonnes chemises

Chemises fines de $1.25 pour 89c

Chemises fines de $1.50 et $1.75 pour 98c

Chemises fines de $1.75 pour $1.10

Chemises fines de $2.00 pour $1.39



FOURNITURES

Bretelles de 50c pour 39c

Bretelles de 60c pour 45c

Bas de cachemire de 60c pour 44c

Bas de cachemire de 40c pour 29c

Bas de cachemire de 50c pour 39c

Gros bas gris de 35c pour 23c

Gros bas gris de 40c pour 29c

$30 COMPLETS pour HOMMES $17.95

Complets de haute qualité faits à la main en tweeds et worsteds importés. Nouvelle mode. Régulier jusqu'à $30 pour

$17.95

CHEMISES DE TRAVAIL

De $1.25, de couleur unie ou en jaune et bleu à 89c

De $1.75 en coutil gris à $1.29

COMPLETS POUR HOMMES

beau worsted ou tweed croisé de diverses nuances. Rég. jusqu'à $28 pour

$16.95

COMPLETS POUR HOMMES

Un lots de complets dépareillés pour écouler à

$6.95

CHAPEAUX

Chapeaux mous de feutre, noir et autres couleurs Rég. $2.00 et $2.50. A cette vente

95c

50c CRAVATES DE SOIE 29c

Jolies cravates de soie à longs pendants. Rég. 50c. A cette vente

29c

NOUVEAUX CHAPEAUX DU PRINTEMPS

Les chapeaux du printemps les plus nouveaux de $3.50 pour

$1.49

BAS DE 50c POUR 29c

En beau cachemire noir.

A cette vente

29c

Salopettes

Pantalons de travail bleus

$1.29

BAS DE 60c POUR 39c

En cachemire, noir pure laine. Rég. 60c pour

39c

COMPLETS POUR GARCONS

Tweed de fantaisie, couleur ordinaire ou de fantaisie. Drap worsted très durable

$5.95

Ralph MILLER

21 rue de la Riviere

PRINCE ALBERT